

PER
P-79
Ex. 2

③

OUVRIÈRE

DOSSIER

150

**Militarisation
et
Répression
au Canada**

DOSSIERS “VIE OUVRIÈRE”

AU SERVICE DES MILITANTS CHRÉTIENS DU MONDE OUVRIER

Comité de rédaction: Denise Gauthier, Robert Guimond, Raymond Levac,
André Beauregard, Jean-Paul St-Germain

Collaboration: Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.)
Mouvement des Travailleurs Chrétiens (M.T.C.)
Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (C.P.M.O.)

Paul-Émile Charland, rédacteur en chef

Lucie Leboeuf, assistante à la rédaction

Secrétariat: Yolande Hébert-Azar

Abonnement: \$12.00 pour un an; \$22.00 pour deux ans

Éditeur: Revue Ouvrière Inc.

Adresse: 1201, rue Visitation, Montréal, Qué. H2L 3B5
Téléphone: (514) 524-3561

Courrier de deuxième classe — Enregistrement n° 0220

ISSN 0384-1146

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec

Indexée dans le Répertoire analytique d'articles de revue du Québec (RADAR)

Imprimerie Notre-Dame Inc., Richelieu, Qué.

sommaire

Décembre 1980 — Vol. XXX, N° 150

ÉDITORIAL

L'industrie militaire et les travailleurs *La Rédaction* 582

DOSSIER

Les dépenses militaires du Canada 585

Coupures dans les programmes sociaux 588

Quand on choisit le chômage et le sous-emploi 592

Le militarisme canadien et la répression internationale
Fabien Leboeuf 597

Sécurité nationale ou sécurité du grand capital? *Guy Lafleur* 599

Un projet autonome de société est-il possible au Canada?
Fabien Leboeuf 606

La montée de la répression au Canada et au Québec
Jean Doré 610

Réactions des jeunes dans les forces armées *Judith Désarmée* 621

Un mythe de moins: la création d'emplois
L'association internationale des machinistes 623

Désarmement et reconversion en Grande-Bretagne
Mouvement chrétien pour la paix 625

Vente illégale d'armes canadiennes à l'Afrique du Sud
Comité Québec-Afrique 627

Comment se renseigner 631

FOI ET ENGAGEMENT

Ils transforment leurs épées en charrues *Centre œcuménique* 632

ÉVÉNEMENTS OUVRIERS

La lutte des travailleurs de l'Abitibi-Price
Solidarité-Chicoutimi 635

TABLES DE L'ANNÉE

640

populaires, les syndicats, les partis d'opposition, les militants et les leaders constituent les principales cibles des forces répressives.

Ces questions, loin de perdre de leur pertinence, prendront de plus en plus d'importance. Face à la montée du pouvoir populaire et à sa volonté de construire une société plus juste et plus équitable, la droite a réagi brutalement par la répression législative et policière. Et elle n'a pas fini de s'organiser contre les travailleurs, comme le montre la conjoncture politique récente aux États-Unis (élection de Reagan), au Canada (mesures de guerre, occupations, nombreuses lois répressives, activités criminelles de l'armée et de la GRC, etc.), et au Québec (tournage à droite du PQ, venue de Ryan sur la scène politique, et orientation qu'il imprime au parti libéral du Québec).

Nous tenons à remercier spécialement deux organismes qui ont beaucoup contribué à la confection du présent dossier:

Développement et paix — colloque, dossier, articles et sa contribution à la rédaction du dossier.

Ligue des droits et libertés du Québec — dossier et contribution à la rédaction du dossier.

LA RÉDACTION

Janvier 1981: dossier

**Quand les usines
émigrent dans les foyers.**

Sur le travail industriel à domicile

Les dépenses militaires

Fabien LEBOEUF
Développement et Paix

On aime avoir du Canada *une image* de pays pacifiste: un pays libéral, démocratique, défenseur de la paix et des libertés, allié naturel des pays pauvres et faibles, médiateur de bonne volonté dans les conflits internationaux, participant aux forces de paix des Nations-Unies dans le monde. Cette image correspond-elle à la réalité?

Le Canada, un pays pacifiste?

De 1960 à 1976, le Canada a dépensé plus de \$35 milliards à des fins militaires. À ce chapitre, sur 140 pays recensés, le Canada se situe au 8^e rang mondial! (Source: Sivard, 1978). En dollars USA constants de 1978, i.e. une fois l'inflation calculée, les dépenses militaires du Canada ont passé de \$1,271 milliard en 1950 à \$3,877 milliards en 1979: une augmentation de 305%. L'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) a demandé à ses membres d'augmenter annuellement leurs dépenses militaires selon un taux de 3% supérieur au taux d'inflation, au moins jusqu'en 1985. Malgré les beaux discours de façade de P. E. Trudeau qui déclare vouloir "étouffer les dépenses militaires", le Canada a répondu positivement et généreusement à la demande de l'OTAN, augmentant ses dépenses, pour l'année 1981, de 4% de plus que le taux d'inflation!

Le programme d'approvisionnement militaire prévoit l'achat de 18 avions de patrouille à long rayon d'action (\$1 milliard), d'environ 130 avions de combat (\$2,8 milliards), de 128 chars d'assaut (160 millions), de navires (\$3,5 milliards), d'un système aérien de surveillance et de contrôle pour l'Otan et des véhicules blindés de transport (\$350 millions). Ce programme, dont le total frise les \$8 milliards, représente une augmentation annuelle réelle (i.e. l'inflation exclue!) de 12% au moins (Source: DEC II, p. 2).

Environ 136,000 personnes participent activement aux activités du Ministère de la Défense nationale: 76,000 membres de la Force armée régulière; 21,000 réservistes; 37,000 employés civils. De plus, quelque 60,000 adolescents, membres des cadets et des milices, sans participer directement à l'activité du Ministère, sont considérés à juste titre comme faisant partie de la "famille" militaire (Source: Conseil québécois de la Paix, *Conférence québécoise pour le désarmement*, 1978). En 1977, le Canada dépensait pour chaque soldat \$48,573.00, et se situait en cela au 6^e rang mondial (Source: Sivard, 1980). Pour avoir une vision complète de la réalité, à ces chiffres et à ces dépenses, il faudrait ajouter les effectifs et les budgets des "forces spéciales" (para-militaires) que constituent les Services de Sécurité de la GRC, de la Sûreté du Québec, de la Police de Montréal et des autres polices provinciales ou municipales à travers le Canada (Source: Ligue des droits et libertés du Québec, *Police et Liberté*, 1978).

Depuis 1960, le Canada a exporté pour plus de \$6 milliards d'armements neufs (G. Provost, *Le Devoir*, 9/6/80). À ce chapitre des exportations, en 1978, le Canada s'est situé au 9^e rang mondial avec un total de \$402 millions (*Ploughshares Monitor*, no 4 (nov. 1979, p. 1). Une bonne partie de ces exportations sont destinées aux USA, mais le Canada vend aussi à des pays du Tiers Monde; pour la période globale allant de 1955 à 1977, le Canada s'est situé au 9^e rang mondial pour les ventes d'armes au Tiers Monde (Source: Sivard, 1979).

Les clients les plus réguliers du Canada ont été l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Malaisie et le Pakistan, i.e. des pays particulièrement répressifs où les armes ont servi et servent principalement à écraser les organisations populaires et syndicales et à maintenir les profits d'une petite minorité privilégiée et des grandes compagnies multinationales. "M. Pierre de Bané a même indiqué au *Devoir* que le Canada a déjà conclu des arrangements avec les États-Unis pour qu'ils expédient à notre place du matériel militaire à des pays à qui nous préférons ne

pas vendre trop ouvertement, en Israël, par exemple" (G. Provost, *Le Devoir*, 9/6/80).

Dans les dernières années de la période 1960-70, les exportations d'armes per capita ont été plus élevées au Canada (\$18.) qu'aux USA (\$12.50) (Source: E. Regehr, *Making a Killing*, p. 3).

D'après E. Regehr (*Making a Killing*, p. 68), plus de 50% de tous les fonds fédéraux alloués à la recherche et au développement (\$514 millions en 1970) servent à des fins militaires. S'appuyant sur les seuls chiffres, très conservateurs, du Ministère de la Défense nationale, SIPRI¹ place le Canada au 6^e rang, dans le monde occidental, pour les dépenses de recherche militaire. En 1978, 90% de toutes les subventions à la recherche industrielle accordées par le Ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce étaient réservées à la recherche militaire (G. Provost, *Le Devoir*, 11/6/1980; les filiales étrangères à plus de 50% ont raflé les 2/3 de ces subventions!).

En 1980, un programme spécial d'aide à l'industrie de la défense (DIP, pour "Defense Industry Productivity Program) mettra à la disposition des entreprises d'armements des subventions totalisant \$100 millions (F. Berger, *La Presse*, 15/3/80). De 1962-63 à 1973-74, les compagnies bénéficiaires des programmes d'aide à la recherche et à la productivité pour des fins militaires (DIP et DIR) ont reçu un minimum de \$375 millions. À elle seule, et malgré la célèbre grève qui l'a paralysée pendant plus de 2 ans, la Pratt and Whitney (ex-United Aircraft) de Longueuil aura reçu en 12 ans \$105 millions de subventions militaires.

Nous pourrions continuer longuement à aligner des chiffres nombreux, et qui défient l'imagination, sur le militarisme du Canada. *Le Canada est-il un pays pacifiste? L'examen objectif des chiffres et des faits* (apparemment minimes par rapport à l'ensemble mondial et aux deux super puissances — les USA et l'URSS — mais énormes par rapport à la taille du Canada et par rapport à tous les autres pays du monde) montre que le Canada est l'une des principales puissances militaires du monde.

¹ SIPRI: Institut de recherche pour la Paix internationale. Stockholm, Almanach 1980.

Coupures dans les programmes sociaux

*Qui paye pour cette folie militariste,
et à qui profite-elle?*

La réponse à cette question est claire et simple: ce sont les classes ouvrières et populaires. Nous l'illustrerons ici en analysant l'impact de ces énormes dépenses militaires sur les conditions de vie quotidienne de la population¹.

Il est évident que lorsqu'un pays consacre aux priorités militaires une quantité aussi considérable de ses ressources, cela relègue au second rang, et même au troisième ou au quatrième rang, les priorités sociales et économiques. Et même si le Canada a maintenu entre ses dépenses militaires et ses dépenses sociales un déséquilibre moins grand que la plupart des autres pays, il n'en reste pas moins que le militarisme du Canada constitue un important facteur négatif affectant quotidiennement les conditions de vie sociale et économique des masses populaires. Le Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada établissait qu'en 1970, 20% des Canadiens (25% des Québécois) vivaient sous le seuil de la pauvreté. Depuis, la situation n'a fait que se détériorer. Le Canada a un taux de chômage des plus élevés parmi les pays industrialisés. Malgré les belles promesses des libéraux et des conservateurs, l'inflation n'a pas diminué au pays, et le pouvoir d'achat des travailleurs s'est constamment détérioré, affectant aussi bien le logement et la santé que l'alimentation et les loisirs.

Face à cette situation, les dépenses militaires constituent un véritable détournement de ressources, qui explique d'une part les coupures

¹ L'autre partie de la réponse consiste à voir comment l'effort militaire consiste principalement, non pas à combattre l'ennemi extérieur, mais à écraser "l'ennemi intérieur", i.e. les organisations populaires et syndicales et les partis d'opposition. Pour ce point, voir...

constantes dans les dépenses sociales (i.e. les dépenses destinées à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs), et qui d'autre part contribuerait largement à surmonter les problèmes socio-économiques du pays si elles étaient affectées à des programmes positifs de développement. Le militarisme agit comme un vampire: il se nourrit des ressources financières, matérielles et humaines qu'il aspire des autres secteurs de la vie sociale et économique de la société.

1 — Croissance des budgets militaires et coupures constantes dans les programmes sociaux

“L'acquisition constante de nouvelles armes coûte très cher. Elle est impossible sans le détournement d'argent qui devraient aller à d'autres secteurs des dépenses gouvernementales. Des coupures dans les services sociaux et un contrôle sévère des salaires sont allés de pair avec les augmentations dramatiques des dépenses militaires du Canada. Les entrepreneurs militaires sont “stimulés” pendant que les Canadiens sont “restreints” par des augmentations des primes d'assurance-maladie, des coupures dans les services éducatifs et médicaux, des augmentations du tarif du transport en commun, et des gels des paiements d'assistance sociale, d'allocation familiale et d'assurance-chômage. Ainsi, les \$200 millions qu'on a économisés en supprimant l'augmentation prévue des allocations familiales et qui devaient résoudre l'inflation en 1975-76, peuvent maintenant payer plus de la moitié des nouveaux chars d'assaut. Le choix est simple: des armes ou la famille.” (DEC II, 3)

2 — Les programmes auxquels on a renoncé...

AU CANADA

On se souvient de la récente controverse autour de l'achat par le Canada, au coût de \$2,4 milliards², d'environ 130 avions de combat. Allait-on acheter le F-16 de la General Dynamics ou le F-18 de la Macdonnell-Douglas? Lequel produirait le plus de “retombées économiques” pour le Canada, et le Québec?

² Quand le gouvernement a approuvé en principe cet achat, en 1977, on mentionnait le prix de \$2,34 milliards. C'est le chiffre qu'on continue à citer officiellement, mais en vertu de l'inflation, le coût réel de cet achat se situait en 1978 à \$3,59 milliards et dépasserait aujourd'hui les \$4 milliards (*Ploughshares Monitor*, avril-mai 1979, p. 4).

Il est une question qu'on a oublié de poser: à combien de programmes économiques et sociaux essentiels pour les travailleurs a-t-on renoncé pour acheter ces avions? Voici la réponse brève, mais combien éclairante, que *Ploughshares* apporte à cette question de fond.

DANS LE MONDE

En 1979, les dépenses militaires mondiales ont atteint le montant de \$446 milliards USA (source: SIPRI), soit près de \$1 million par minute, dans un monde où 500 millions de personnes sont affamées, 800 millions sont illettrés, 1,5 milliard manquent de services médicaux de base, 750,000 meurent chaque mois de maladie causée par une eau malsaine, 250 millions d'enfants de moins de 14 ans n'ont pas d'école. En dollars constants de 1978, c'est-à-dire une fois l'inflation calculée, les dépenses militaires ont augmenté de 334% de 1950 à 1979! Chaque année, la recherche militaire absorbe 4 fois plus d'argent que la recherche médicale. La moitié du personnel scientifique et technique du monde travaille à des fins militaires. En deux jours, le monde dépense en armements l'équivalent du budget annuel de l'ONU et de ses 100 agences spécialisées. Par année, on consacre \$14,800.00 à un soldat et \$230.00 à un écolier.

DANS LE TIERS MONDE

De 1950 à 1979, en dollars USA constants de 1978, les dépenses militaires du Tiers Monde, excluant les pays de l'OPEP, ont passé de \$13 milliards à \$30 milliards: une augmentation de 230% (source: SIPRI).

De 1963 à 1977, 75% des importations d'armes majeures vont au Tiers Monde. Certains pays comme le Brésil, le Chili, Haïti, consacrent entre 25% et 30% de leur budget à des dépenses militaires.

Par rapport aux USA et à l'URSS, ces sommes semblent peu élevées. Mais elles sont en fait énormes si on les compare aux ressources limitées et aux immenses besoins sociaux et économiques des pays du Tiers Monde. Surtout que ces dépenses se font à même les revenus des secteurs vitaux de l'économie de ces pays, par exemple l'agriculture. Ainsi, de 1960 à 1973, la contribution de l'agriculture au PNB des Philippines et de l'Inde était respectivement de 35% et de 49.6%. Pourtant, ces pays ne consacrent à l'agriculture que 6.8% et 3.4% de leurs dépenses contre 22.2% et 27.7% pour la "défense" (source: Banque Mondiale). Ce sont les producteurs agricoles et les affamés du monde qui financent le militarisme.

Dans les pays du Tiers Monde, on compte 1 soldat par 250 habitants mais 1 docteur par 3,700 habitants.

L'ARGENT AU SERVICE DU PEUPLE

R. L. Sivard a calculé qu'avec 10% des dépenses militaires de 1979, c'est-à-dire \$44 milliards, on parviendrait rapidement à instaurer des programmes internationaux suffisant, à l'échelle mondiale, pour dépolluer l'air, assurer l'eau potable à tous, fournir les soins médicaux de base à tout le monde et les soins spéciaux aux mères, développer des sources d'énergie renouvelables, assurer la formation professionnelle des jeunes, inventer des technologies peu coûteuses mais productrices de nombreux emplois, construire des écoles primaires en nombre suffisant et former leurs professeurs, alphabétiser les femmes, donner à tous les enfants les vaccins indispensables, supprimer la malaria, supporter les petits fermiers, et donner à manger aux affamés du monde.

Peut-on seulement imaginer ce qu'il serait possible de réaliser avec \$440 milliards par année!

Que faire avec \$2.4 milliards — ou 130 avions (...pendant 5 ans...)?

Assainissement de l'environnement: amélioration de la qualité de l'eau des lacs et rivières (contrôle du mercure, de l'arsenic et des autres polluants)

\$ 30 millions x 5 ans \$ 150 millions

Recherche et développement de sources renouvelables d'énergie

\$ 40 millions x 5 ans \$ 200 millions

Programme de logement: isolation généralisée des maisons et construction de logements à loyers modiques

\$ 40 millions x 5 ans \$ 200 millions

Programmes sociaux: services médicaux et recherche sur cancer, maladies cardiaques, maladies mentales, alimentation

\$ 30 millions x 5 ans \$ 150 millions

Participation à des forces internationales de paix

\$ 40 millions x 5 ans \$ 200 millions

Réduction des impôts (par réduction du Service à la dette)

\$300 millions x 5 ans \$1,500 millions

Quand on choisit le chômage et le sous-emploi...

Pour essayer de justifier le militarisme et les dépenses militaires extravagantes, on invoque souvent le fait qu'elles constituent un puissant stimulus pour l'économie du pays et qu'elles contribuent à créer des emplois. C'est là non seulement un argument utilisé par le gouvernement et les industriels mais aussi une croyance populaire fort répandue.

Qu'en est-il en fait?

Il est vrai que l'industrie militaire crée des emplois... *mais c'est celle qui en crée le moins!* Comme disent les analystes anglais, l'industrie militaire est "capital incentive" (elle nécessite de nombreux capitaux) mais elle n'est pas "job incentive" (elle crée peu d'emplois)¹. Il en est ainsi parce que l'industrie militaire fait appel à une très lourde (et coûteuse) technologie exigeant peu de personnel, à du personnel hautement spécialisé et commandant des salaires très élevés, à des ressources naturelles rares et très dispendieuses, à des intermédiaires et des "commissions" de toutes sortes, à des engins perfectionnés mais délicats exigeant un entretien constant et coûteux, etc.

En fait, ce sont les industriels et les hommes d'affaires qui se réjouissent lorsqu'on annonce une augmentation des dépenses militaires². (En général, ils sont farouchement opposés à un accroissement des dépenses publiques, surtout dans le secteur privé. Pourquoi se réjouissent-ils dans le cas d'un accroissement des dépenses militaires?) C'est qu'elles signifient pour eux des profits énormes, faciles et assurés.

Il est difficile d'obtenir des chiffres précis concernant l'impact des budgets militaires sur l'emploi et le chômage. À notre connaissance,

¹ C'est d'ailleurs pour cela qu'elle est un important facteur d'inflation.

² "What Canada's New Defence Policy Means for Business", *Financial Post*. Voir Dec. II, p. 3.

c'est seulement aux États-Unis que des études scientifiques ont été faites à ce sujet. Mais la situation générale du Canada et celle des États-Unis sont suffisamment semblables pour que les conclusions des études américaines soient valables pour le Canada.

Selon les estimations du Ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, l'industrie de l'armement procure du travail à environ 50,000 personnes au Canada (F. Berger, *La Presse*, 15/3/80). M. Pierre de Bané a déjà indiqué qu'au moins 5,000 Québécois gagnaient leur vie dans la fabrication d'armements au sens strict à la fin de la guerre du Vietnam (G. Provost, *Le Devoir*, 9/6/80). Dans un pays comme le Canada, où le taux réel de chômage (un des plus élevés en Occident) se situe autour de 10% et grimpe jusqu'à 20% dans certaines régions, cela semble être un argument puissant en faveur du militarisme. Mais qu'arriverait-il si ces argents étaient consacrés à des entreprises civiles? Combien d'emplois créeraient-ils?

Pour sa part, le Bureau des Statistiques du travail (USA) a établi les équivalences suivantes:

**Tableau comparé du nombre d'emplois créés
par un investissement de \$1 milliard de dollars
suivant le secteur économique auquel il est appliqué**

SECTEUR MILITAIRE

comprenant l'avionnerie, l'électronique, les services, les missiles, les produits pétroliers, la construction navale et les réparations

76,000 emplois

MACHINERIE

comprenant la machinerie de ferme, de l'industrie métallurgique et de l'industrie en général

86,000 emplois

GOUVERNEMENT

comprenant le gouvernement de l'état, les gouvernements locaux et fédéraux

87,000 emplois

TRANSPORT

comprenant les chemins de fer, le transport local et interurbain et l'équipement

92,000 emplois

CONSTRUCTION

comprenant la construction résidentielle et commerciale, les services publics, la construction des routes ainsi que l'entretien et les réparations
100,000 emplois

PRODUCTION DE BIENS DE CONSOMMATION

après une coupure de taxe de \$1 milliard — comprenant les commerces (en gros et au détail), produits alimentaires, automobiles, vêtements, produits pétroliers, communications et services personnels
112,000 emplois

SANTÉ

comprenant les services, les hôpitaux et les instruments
139,000 emplois

ÉDUCATION

comprenant tous les services éducatifs
187,000 emplois

La même source indique que si ce \$1 milliard était libéré à des fins de consommation privée au moyen de réduction d'impôts, il entraînerait la création de 112,000 nouveaux emplois.

En d'autres termes, aux USA, une réduction de 10% seulement du budget militaire, accompagnée d'une réduction d'impôts correspondante, permettrait de donner du travail à 300,000 chômeurs, et même plus, si les réductions et les programmes étaient choisis de manière à exercer un effet optimal sur l'emploi (*Le Courrier de l'Unesco*, avril 1979, p. 27).

Le rapport du Public Research Group, du Michigan (cf DEC II, p. 5), conclut qu'entre 1968 et 1972, les dépenses militaires aux USA ont entraîné *une perte annuelle nette de 840,000 emplois!*

Par ailleurs, en ce qui concerne l'impact de l'industrie militaire sur l'ensemble de l'économie, il existe une corrélation étroite, *négative*, entre le taux des dépenses militaires d'un pays et son taux annuel de croissance. Le tableau qui suit suffit à lui seul à montrer à l'évidence comment, loin d'être un stimulus pour l'économie, les dépenses militaires sont un énorme fardeau dont les travailleurs sont les premiers à payer le prix.

Le militarisme n'est pas la seule raison qui explique le chômage et le sous-emploi. Mais il est devenu évident qu'il en est une cause importante.

Le militarisme et l'inflation

L'inflation, on en a beaucoup parlé, et on continue à en parler beaucoup. Avec raison! Car elle rogne tous les jours le pouvoir d'achat des travailleurs, et les ménagères qui chaque semaine voient la facture d'alimentation grossir pendant que diminue le panier à provisions savent de quoi il s'agit. Les grandes luttes syndicales portent aujourd'hui en bonne partie sur ce point: obtenir ou conserver l'indexation. Et les patrons savent aussi ce qu'est l'inflation, eux qui cherchent par tous les moyens à désindexer les salaires alors que leurs profits montent en flèche.

Le militarisme croissant du Canada n'est pas étranger à ces problèmes quotidiens et à ces luttes ouvrières, car les dépenses militaires contribuent de façon majeure à l'inflation, de plusieurs manières:

a) Le militarisme est un parasite. Les biens et services militaires sont essentiellement un gaspillage: ils ne constituent pas des biens de consommation qui répondent aux besoins de la population; et loin d'accroître la productivité, ils constituent un fardeau qui ralentit la croissance économique. Dans le même temps, la production et l'entretien de biens militaires fournissent des salaires, accroissent la masse d'argent à dépenser, accentuent la demande de biens de consommation, mais sans produire de biens et services de consommation correspondant à cette demande accrue. Cela produit une forte pression à la hausse sur le prix des biens de consommation.

b) Pour payer ses achats de biens militaires, le gouvernement doit emprunter des sommes d'argent considérables dans les banques et les autres institutions financières privées, aussi bien au Canada que sur le marché international. Le Canada est en fait un des principaux bénéficiaires du crédit international, et en % du PNB, le Canada a une des dettes extérieures les plus élevées au Monde! Cette énorme dette nationale entraîne une dévaluation du dollar, et produit sur l'économie une forte pression inflationnaire.

c) Les contrats militaires sont des contrats "ouverts" ('cost plus contracts'): ce ne sont pas des contrats signés sur une somme précise d'argent, mais des engagements à payer une facture égale aux coûts de production (quels qu'ils soient, au moment de la livraison) plus un % de profit. Cela tient au fait que les gouvernements constituent des clients forcés, des "otages" des industries militaires, peu nombreuses, exigeant des capitaux énormes et une technologie aussi rare qu'avancée,

ne faisant face à presque aucune concurrence. Parce que les contrats sont "ouverts" et que les industries ne courent aucun risque, les industries n'ont aucune raison de maintenir les coûts à un bas niveau. Au contraire! Il en va de leurs profits d'avoir des coûts élevés. Une telle inflation galopante est excellente pour les profits de l'industrie. L'est-elle pour le travailleur à qui on refuse l'indexation pendant qu'il voit augmenter ses factures de logement, de chauffage, d'essence, de nourriture, etc.?

d) Les "affaires" militaires constituent un secteur clos, très dépendant des gouvernements, et qui possède plusieurs caractéristiques inflationnaires: biens militaires très périssables et rapidement désuets, qu'il faut changer constamment; grand gaspillage lié à des bureaucraties qui échappent au contrôle public; nombreux intermédiaires et non moins nombreuses "commissions"; demande excessive de ressources premières précieuses, ce qui crée une rareté qui ne manque pas de faire grimper les coûts en flèche; etc...

e) La plus grande partie du commerce des armes est destinée aux pays du Tiers Monde, desquels par contre nos pays achètent une partie importante de leurs ressources naturelles. Pour payer leurs achats, les pays du Tiers Monde cherchent nécessairement à accroître le prix de leurs ressources et le montant de la facture qu'ils présentent à nos pays... La spirale n'a pas de fin.



BOLIVIE

Suite au coup d'état du 17 juillet dernier, le Colonel Reyes, membre de l'État Major des Forces Armées boliviennes a déclaré à propos du comportement de Mgr Manrique, archevêque de la capitale, et à l'occasion du 4^e Congrès anti-communiste latino-américain qui s'est tenu en Argentine au début septembre: "Le gouvernement de mon pays a traité Mgr Manrique avec considération. Il aurait dû être expulsé du pays ou arrêté comme délinquant moral et spirituel, mais en raison de son âge et vu qu'il est un peu troublé dans son esprit, nous n'y avons pas touché et nous n'y toucherons sans doute pas. Nous allons plutôt demander à quelques prêtres saints que nous avons en Bolivie de l'exorciser car nous craignons qu'il soit vraiment possédé du démon."

BIM/DIAL

Le militarisme et la répression internationale

La militarisation croissante du Canada fait ressentir ses effets désastreux non seulement sur les travailleurs du Canada mais aussi sur les populations des pays du Tiers Monde, et cela d'au moins deux manières:

Diminution de l'aide internationale

Pendant qu'augmentent les dépenses militaires, l'aide internationale au développement diminue.

Devant l'ampleur du sous-développement et des besoins du Tiers Monde, et devant la nécessité et l'urgence d'une aide internationale massive au développement, les Nations-Unies ont fixé comme objectif que les pays industrialisés consacrent 0.7% de leur PNB à l'aide au développement. Le gouvernement du Canada a entériné cet objectif, et l'ACDI le confirmait dans sa "Stratégie de coopération au développement international 1975-80". La réalité cependant est tout autre. Le plus haut pourcentage atteint par l'aide canadienne a été de 0.56% en 1975. Et depuis, alors que s'aggrave sans cesse la situation des populations du Tiers Monde, le Canada a diminué le % de son PNB affecté à l'aide, qui se situe aujourd'hui à moins de 0.43%.

Répression des forces populaires

Les armes vendues aux pays du Tiers Monde servent surtout à réprimer "l'ennemi intérieur" de ces pays, i.e. leurs propres peuples: les partis d'opposition et les organisations populaires et syndicales qui cherchent à prendre en main leur pays et leur développement. Plus de la moitié des pays de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine sont présentement dominés par des dictatures militaires particulièrement répressives. Depuis 1956, à elle seule, l'Afrique a connu plus de 80 coups

d'État qui ont réussi. C'est d'abord à ce phénomène international de la répression que contribue le militarisme du Canada. Pour s'en rendre compte, il suffit d'analyser à quels pays le Canada vend des armes (cf. plus haut dans l'article).

De ce point de vue, outre l'aide strictement militaire sous forme de fournitures d'armes et d'entraînement de soldats, le Canada offre également une aide policière, para-militaire, aux dictatures fascistes du Tiers Monde. Par exemple, un document très intéressant de la CEQ, *L'aide militaire et policière du Canada*, mentionne l'aide policière apportée par le Centre international de criminologie comparée (fondé en 1969 dans les locaux de l'Université de Montréal) à 3 pays: l'Iran du Shah et de la Savak, le Brésil et la Côte d'Ivoire. Ce rapport nous dit que selon le directeur d'alors du CICC, Denis Szabo, les peuples des pays du Tiers Monde ne peuvent se payer le luxe d'un système démocratique. Ils n'ont pas le niveau d'instruction leur permettant de déterminer de façon autonome leurs politiques et leur développement. Ce qui importe pour eux, c'est d'assurer leur développement socio-économique, ce qui est impossible sans le maintien de l'ordre. Il faut à ces pays une police plus intégrée à la politique sociale, qui ne se limiterait pas à la répression mais qui agirait aussi comme force de prévention...

CONCLUSION

La conclusion s'impose d'elle-même, et n'a pas besoin d'être longue.

“Qui paye la facture incroyable des dépenses militaires? Et qui en profite?”, demandions-nous au cours de cet article.

Ce sont les travailleurs et leurs organisations qui payent la note, d'une double façon: par la détérioration de leurs conditions de vie, et par la répression qui s'exerce contre leurs organisations. Et cela, aussi bien au Canada que dans le Tiers Monde.

Sécurité nationale *ou* *sécurité du grand capital?*

Guy LAFLEUR

C'est au nom de la "sécurité nationale" qu'en octobre 1970, le gouvernement canadien décrétait la Loi des mesures de guerre. Cette loi suspendait toutes les libertés civiles et permettait l'occupation militaire du Québec. La police fouillait alors des centaines de locaux et domiciles sans mandat de perquisition et procédait à l'arrestation de plus de 500 citoyens, la plupart militants et dirigeants syndicaux, indépendantistes ou des groupes populaires. Cette loi, la manifestation du 16 octobre dernier nous le rappelait, n'a jamais été abrogée!

C'est au nom de la "sécurité nationale" que Pinochet renversait le gouvernement élu d'Allende au Chili en 1973 et qu'il procédait à l'assassinat de dizaines de milliers de personnes, qu'il suspendait toute activité et organisation politique et syndicale.

C'est au nom de la "sécurité nationale" que depuis quelques années, on voit l'Allemagne fédérale adopter des mesures législatives qui restreignent les libertés de toute opposition tant soit peu radicale, en assimilant celle-ci au terrorisme.

Les origines de la notion de "sécurité nationale"

D'où nous vient cette notion à laquelle semblent recourir allégrement de plus en plus d'États et de gouvernements pour suspendre les droits, les activités et les organisations démocratiques? Si les militaires en sont les principaux agents dans maints pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, ce sont les gouvernements civils qui de plus en plus l'a-

gigent et y recourent dans les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord.

La "Doctrine de la Sécurité nationale", puisqu'il faut l'appeler par son nom complet, tire son origine de la conception française de la *contre-insurrection*. Elle a d'abord été formulée contre les mouvements de libération nationale, *anti-coloniaux*, qui cherchaient à libérer les peuples africains et asiatiques soumis à la domination française — durant les années '50 principalement.

Ce sont les militaires, défenseurs de l'ordre colonial à cette époque, qui ont formulé les premiers cette doctrine. À leurs yeux, les luttes de libération nationale s'inscrivaient dans le cadre plus large des conflits qui opposaient les blocs "capitaliste" et "socialiste"; c'était, rappelons-le, l'époque de la guerre froide où le camp "capitaliste-occidental" (regroupé autour des États-Unis) et le camp socialiste (centré sur l'Union soviétique) s'affrontaient durement.

L'ennemi intérieur

La notion de "sécurité nationale", apparue dans ce contexte, s'entourait elle-même de quelques autres notions qui nous permettent de mieux en saisir le sens.

Il y a d'abord celle de *frontières idéologiques*. Pour les tenants de la Sécurité nationale en effet, ce qu'il s'agissait de défendre, c'était *moins un territoire* qu'une *conception du monde*, qu'un *système économique*, qu'un *État* face à un ennemi, "intérieur" au pays mais situé de l'autre côté de la "frontière idéologique" et en lutte contre les institutions dominantes.

Une autre notion fondamentale donc, c'est celle d'*ennemi intérieur*. L'ennemi principal n'est plus "l'agresseur étranger", celui qui cherche à occuper le territoire national pour agrandir son "espace vital": ce sont des éléments du peuple lui-même, internes à la nation: peut être qualifié d'ennemi de la "sécurité nationale" tout opposant au régime, accusé dès lors d'appartenir à la "subversion communiste internationale".

C'est ainsi qu'en 1973, au nom de la "sécurité nationale", Pinochet déclare la guerre à la grande majorité du peuple chilien. L'ennemi, c'était le peuple en voie de libération! Et dans le cadre de cette guerre contre le peuple lui-même, les Forces armées chiliennes ont occupé le

propre territoire chilien. Depuis lors, ce territoire est occupé par l'Armée chilienne, contre le peuple chilien, de la même manière que les armées hitlériennes occupaient les pays européens extérieurs à l'Allemagne entre 1939 et 1945. L'état de guerre règne.

Le cas chilien l'illustre. Mais les cas de l'Uruguay, de l'Argentine, du Brésil, de la Bolivie le font tout aussi bien: nous sommes entrés dans une époque où la forme principale de la guerre n'est plus l'attaque contre le pays étranger, *mais bien la guerre civile*, souvent larvée, où une minorité de possédants menacée dans ses prérogatives cherche à écraser la lutte, les organisations de lutte de la majorité du peuple.

Qui sont les "ennemis" de la Sécurité nationale?

La notion de Sécurité nationale a repris une vigueur toute nouvelle depuis le début des années '70, et ce n'est pas par hasard. La fin des années '60 avait été marquée, partout à travers le monde, par la montée des luttes contre l'exploitation et l'oppression. Que l'on songe à la guerre du Vietnam (contre l'expansionnisme américain), aux luttes de libération en Afrique (en Guinée-Bissau, en Angola, au Mozambique...), à l'arrivée au pouvoir de gouvernements progressistes et populaires en Amérique latine (Chili, Bolivie). Que l'on songe aussi à la montée des luttes dans les pays plus industrialisés: mai 1968 en France; luttes pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis; luttes ouvrières des années 1968-70 en Italie; croissance du mouvement nationaliste, syndical et populaire au Québec... que devaient chercher à juguler les gouvernements en place à l'occasion de la crise d'octobre 1970.

Cette montée des forces populaires à travers le monde provoque une réelle crise du capitalisme à l'échelle internationale. Celle-ci se cristallise en 1973 avec la crise du pétrole. C'est de cette période en particulier que date la riposte capitaliste contre les forces populaires. C'est à partir de ce moment que la notion de Sécurité nationale est agitée par les pouvoirs en place fondamentalement au service du grand capital, du capital international auquel se sont alliés les capitalistes nationaux des pays dépendants (du Tiers Monde).

Ceux qui sont accusés dès lors de menacer la "sécurité nationale" ce sont essentiellement *les forces populaires les plus vives, celles qui, partout dans le monde, luttent contre un ordre injuste*, un ordre qui garantit l'oppression et l'exploitation des majorités ouvrières et paysan-

nes. *Qui sont ces "ennemis"?* Ce sont les organisations politiques de la gauche d'abord et avant tout, mais aussi celles du centre; ce sont aussi les organisations syndicales. Ce sont les revues et les journaux progressistes. Ce sont les organisations populaires, de quartiers, de femmes, qui luttent pour l'amélioration des conditions de vie (logement, alimentation, éducation, transport...). Ce sont les organisations autonomes de paysans qui luttent pour leur droit à la terre.

Et qui sont ses "amis"...

Le capital, assailli par des luttes de plus en plus convergentes et nombreuses, avait besoin de réaffirmer son pouvoir et de réorganiser sa domination. Sous le terme de "sécurité nationale", il a de fait déployé, au plan international, une vaste offensive de répression contre les forces populaires, offensive destinée à créer les conditions d'une reprise de l'exploitation maximale du travail et de l'accumulation accélérée des profits.

Pour ces formes dominantes, une chose est claire: *la démocratie peut et doit être interrompue lorsque ses "ennemis" la mettent en danger.* Il faut traduire: le jeu des institutions démocratiques — pourtant mises sur pied et contrôlées principalement par les classes possédantes elles-mêmes — doit être suspendu lorsque les forces populaires s'en servent pour le tourner à leur propre avantage! Rappelez-vous Kissinger qui disait, en préparant le coup d'État contre Allende au Chili: "Il faut défendre le peuple chilien contre lui-même"! C'est en filigrane aussi la position que formulaient des experts de la Commission Trilatérale lorsqu'ils demandaient en 1976: "Les démocraties sont-elles encore gouvernables?" Encore ici, il faut traduire: "Le système des institutions démocratiques bourgeoises peut-il garantir de façon stable, permanente et efficace la défense des intérêts des classes possédantes, du capital, lorsque ce système se trouve confronté à des forces ouvrières et populaires qui défendent d'autres intérêts, une autre vision du monde et de la société?" La réponse à cette question semble de plus en plus pencher vers le NON. D'où la militarisation croissante du Tiers-Monde et le développement d'États policiers dans les pays industrialisés.

Paradoxalement, c'est au moment où le capital international (celui des grandes multinationales américaines, allemandes, japonaises, françaises, canadiennes...) réaffirme son pouvoir et se réorganise au plan *international* qu'il utilise la notion de Sécurité nationale. Dans ce cadre

international, le capital se donne la liberté d'aller où il veut pour "s'en-graisser": quant à eux, les États nationaux et les armées nationales ont pour fonction de pacifier leurs territoires nationaux aux fins du grand capital. C'est le point de vue qu'exprimait avec une clarté exemplaire le secrétaire à la Défense des États-Unis, Harold Brown, en 1979. Il disait: "La capacité actuelle des Forces armées latino-américaines pour assumer la défense contre une force extérieure moderne ou pour participer à la défense de l'hémisphère est fort réduite... (mais) la principale menace pour les intérêts américains en Amérique latine est l'instabilité sociale, économique et politique, laquelle peut rendre difficile l'accès de notre pays aux ressources naturelles stratégiques..." Ce que les États-Unis attendent donc de ces Forces armées, c'est de "maintenir une Amérique latine stable, amie des États-Unis et libre d'influence extérieure..."

Une notion souple... dans toute sa brutalité

La notion de Sécurité nationale a donc une signification et une fonction relativement claires. Toutefois, elle est susceptible d'applications variées selon les situations propres à chaque pays.

Ainsi dans les pays où les forces populaires sont particulièrement puissantes et organisées et où les classes possédantes sont minoritaires et "impopulaires", la défense de la sécurité nationale a justifié la répression la plus sauvage et exterminatrice. De fait, elle justifie l'assassinat, l'élimination physique et institutionnelle de toutes les formes d'opposition (politique, syndicale, populaire...) Le Brésil, le Chili, l'Uruguay, l'Argentine ont été le théâtre d'une telle application. La Bolivie, sous la férule du général Garcia Meza qui déclarait en juillet '80 l'état de guerre dans son pays (qui venait pourtant d'élire clairement un nouveau gouvernement) en est la scène la plus récente.

Dans d'autres pays, la "Doctrin de la Sécurité nationale" donne lieu à l'exercice de la "*démocratie restreinte*". Dans ces cas, les institutions dites démocratiques restent en principe opérantes. Mais elles sont en réalité manipulées, instrumentalisées ou paralysées par des formes dictatoriales qui en suspendent (ou menacent d'en suspendre) l'exercice quand bon leur semble. C'est le cas par exemple de la Colombie. Ce pays d'Amérique latine, qui compte près de 30 millions d'habitants, est gouverné depuis presque toujours par un gouvernement civil. Il y a

élection tous les quatre ans. Il y a deux grands partis... etc. Mais l'état de siège y règne de façon presque ininterrompue depuis 30 ans. Les deux grands partis, complices, ont pratiquement écarté toute opposition et gouvernement en alternance ou en parité. Le taux d'abstention aux élections est maintenant de l'ordre de 70%. Dans l'ombre du président Turbay Ayala, se profile le général Camacho Leyva, véritable homme fort du pays.

C'est le même président Turbay Ayala qui déclarait l'an dernier, lors d'une réunion des Commandants militaires latino-américains à Bogota: "À venir jusqu'à récemment, le rôle des Forces Armées dans le maintien de l'ordre était réduit. Aujourd'hui, que sont plus rares que dans le passé les situations de guerre entre les nations, leur rôle au sein des institutions politiques est de plus en plus important...". Et il ajoutait, inspiré sans doute par le général Camacho Leyva et par la situation existante en Colombie: "Dans les cas extrêmes... face à un vide de pouvoir évident qui risquerait de conduire à l'anarchie généralisée, les Forces Armées peuvent se voir obligées d'exercer le pouvoir pour rétablir le règne de l'autorité" (décembre 1979).

La "démocratie restreinte" en Colombie signifie: état de siège presque permanent, occupation militaire des universités, pouvoir judiciaire soumis à l'exécutif, militarisation de la justice (ce sont les tribunaux militaires qui de plus en plus se réservent les procès d'opposants...).

La Sécurité nationale dans nos pays

Enfin, dans les pays industrialisés situés au cœur du pouvoir économique international, la Sécurité nationale, pour être plus feutrée, n'en exerce pas moins ses ravages. La Ligue des Droits et Libertés le signalait avec force à notre attention lors de son *Opération Liberté* de 1978.

Dans ces pays, en effet, aux fins de "mieux contrôler une économie complètement détraquée" ou en crise, il est "indispensable pour les gouvernements de maintenir et d'accroître le contrôle social." (*Opération Liberté*, n° 2, avril 1978). Aussi, en France, en Allemagne, aux États-Unis et ici, a-t-on vu les gouvernements s'attaquer aux forces les plus vives de la contestation et recourir au motif de la "sécurité nationale" pour réduire les libertés démocratiques.

Ici, au Canada, c'était en 1970 la Loi des mesures de guerre. Mais aussi en 1974, la Loi sur l'écoute électronique (qui autorise l'écoute dans un très grand nombre de circonstances); en 1976, la Loi sur la citoyenneté (qui autorise le refus d'accorder la citoyenneté pour des motifs de sécurité nationale); en 1977, la Loi sur l'immigration, la Loi sur le viol du courrier (qui en autorise l'ouverture... encore pour des motifs de sécurité).

CONCLUSION

La militarisation des pays du Tiers-Monde et le développement inquiétant d'États policiers dans les pays industrialisés sont les deux visages d'un même phénomène: le système d'exploitation et de domination qui assure le fonctionnement du capital et l'accumulation des profits ne peut plus tolérer une opposition et des luttes qui le mettent si rapidement en état de crise. La "démocratie" constitue désormais pour lui un risque trop grand.

C'est pourquoi il appartient plus que jamais aux forces populaires, où qu'elles soient dans le monde, de combattre pour le développement et l'établissement d'une véritable démocratie du peuple, d'une démocratie qui reflétera les intérêts de la majorité du peuple et lui permettra l'exercice réel du pouvoir. Mais cette nouvelle "démocratie" ne sera elle-même possible qu'en renversant l'actuel système de domination et d'exploitation... pour lequel toute forme de "démocratie" est devenue bien encombrante...

Développement et Paix

Informez-vous auprès de votre section régionale au sujet de la campagne de sensibilisation sur les dépenses militaires.

Un projet autonome de société est-il possible au Canada et au Québec?

“Quand vous achetez un avion, vous achetez aussi un fournisseur et un service d’entretien — en d’autres mots, vous achetez un partenaire politique.”

William D. Penreault
Représent de
la compagnie Lockheed¹

L’indépendance économique et politique du Canada est dangereusement menacée par le système de défense Canadien entièrement intégré aux USA et par l’industrie canadienne d’armements totalement asservie à l’industrie et aux politiques américaines. À un point tel, qu’on est conduit d’une façon réaliste à se demander si un projet autonome de société est encore possible au Canada. À plus forte raison, au Québec.

Cette question est capitale pour le mouvement ouvrier et populaire. Dans le système actuel, il n’y a pas d’avenir pour les travailleurs. Ceux-ci doivent former un projet social, économique et politique auto-

¹ Cité dans Richard J. BARNET, *“Scarce Resources and the New International Military Orders”*, dans *The Lean Years*, New York, 1980, p. 224. R. J. Barnet commente ainsi: “Les systèmes d’armement sont des systèmes sociaux, et le transfert de la technologie militaire transforme la politique et engendre une ‘fraternité militaire internationale’.”

nome s'ils veulent que leurs intérêts soient satisfaits. Ils ne peuvent compter que sur leurs propres moyens.

Un tel projet autonome est-il possible dans le système militaire actuel?

Dépendance totale du Canada vis-à-vis les États-Unis

Le système de défense du Canada et l'industrie militaire canadienne sont régis par un ensemble d'ententes bilatérales avec les États-Unis.²

La Déclaration de Hyde Park (1941) a défini le principe central de la coordination de la production militaire par les deux pays. C'était le commencement de l'intégration totale des industries militaires des deux pays. Un échange de notes entre le Canada et les États-Unis, le 26 octobre 1950, réaffirme les principes contenus dans la Déclaration de Hyde Park, et leur donne une extension quasi illimitée: il s'agit maintenant de coordonner 'les efforts économiques' des deux pays (production et ressources) en vue de la défense commune, intégrée en un seul système continental nord-américain. Cela a conduit, plus tard, au North Atlantic Defense Agreement (NORAD, 1957-58; précédé par la DEW line), aux Defense Production Shopping Arrangements de 1959, et au SEACLANT (système de défense maritime). *Les principes* stipulent le contrôle coordonné sur les ressources et la production, l'administration coordonnée des systèmes de défense, et le libre échange des biens, des technologies et des expertises dans le domaine militaire. *La réalité* c'est l'asservissement économique et politique du "petit frère" canadien au géant américain.

1 — Les ententes prévoyant une administration coordonnée de la défense: le Canada ne peut dans les faits prendre de décisions "militaires" (politique) sans l'accord des USA.

2 — Un système intégré de défense entraînait la "standardisation" de l'équipement militaire, c'est-à-dire le démantèlement d'une industrie mi-

² Le système de défense et l'industrie militaire du Canada sont également intégrés à l'OTAN. Mais ce fait ne fait qu'accentuer la dépendance économique et politique du Canada qu'entraîne cette dépendance militaire.

litaire proprement canadienne (Diefenbaker, en 1959, prenait la décision d'arrêter la production du CF-105 AVROW, d'en détruire même les plans et les prototypes, et de tuer dans l'œuf l'industrie militaire canadienne naissante) et la spécialisation du Canada dans la fabrication de pièces détachées, expédiées et assemblées aux États-Unis.

a) — Les systèmes et les unités sont conçus aux États-Unis, les pièces sont fabriquées au Canada. Les priorités de production canadienne sont déterminées par les études et les décisions de l'industrie américaine et du gouvernement des USA.

b) — Les conséquences politiques sont évidentes, non seulement à l'intérieur même du Canada, mais pour les alliances économiques et politiques avec d'autres pays:

— les pièces produites au Canada sont inutiles sans les systèmes produits aux USA; le Canada ne peut vendre qu'aux pays qui achètent les systèmes américains; les "amis" des USA sont forcément les amis du Canada;

— le Canada est entraîné malgré lui dans les efforts de guerre américains, comme l'a amplement illustré le cas du Vietnam, et avant, celui de la Corée; le Canada et les USA sont des partenaires militaires, et donc politiques, indissociables.

3 — La coordination des ressources premières et des réserves en vue de la défense commune signifie en fait que les biens canadiens doivent servir en priorité, non pas à satisfaire les besoins quotidiens des Canadiens, mais à répondre aux urgences militaires des USA. Un cas suffit à le montrer. Pendant la guerre de Corée, les USA manquèrent du gaz nécessaire à leurs industries stratégiques, et l'Alberta refusa d'autoriser des exportations parce qu'elle ne pouvait répondre adéquatement à ses propres besoins. Mais sur l'intervention des USA, le Canada força l'Alberta à répondre prioritairement aux besoins américains et à exporter son gaz vers les USA. D'où l'autorisation de construire le pipeline... et le sens du pipeline.

La rapidité et la facilité avec laquelle P. E. Trudeau renonça à son idée de se retirer de NORAD et de l'OTAN, au début de ses années comme premier ministre, constituent une manifestation évidente de cette dépendance militaire (économique et politique) du Canada à l'égard des USA.

Qu'en est-il du Québec?

"Un peuple qui joue à l'autruche." Gilles Provost donnait ce titre à l'article par lequel il concluait sa série d'articles sur l'industrie militaire du Québec.³

Il note comment l'industrie militaire québécoise, et l'industrie à haute technologie du Québec, est complètement solidaire et dépendante du complexe militaro-industriel des USA. Il analyse les conséquences politiques de ce phénomène pour un Québec souverain.

Jusqu'à la prise du pouvoir en 1976, le programme du PQ affirmait qu'un Québec souverain se retirerait de l'OTAN et de NORAD, et serait aussi autonome dans sa défense que dans son projet politique et social. Mais... MM. Claude Morin et René Lévesque ont vite suivi leur prédécesseurs, P. E. Trudeau: dès 1978, ils affirmaient que le Québec demeurerait solidaire de l'OTAN et de NORAD (dont on a vu les implications de dépendance économique et politique), et en juin 1979, le programme du PQ était modifié en conséquence.

On comprend aussi pourquoi la CIA, le FBI et l'armée américaine sont actifs au Québec. La ligue des droits et libertés de Québec (dans son étude *police et liberté*, mai 1978, pp. 166-173) a montré comment l'armée américaine, en particulier, s'intéressait de près au "nationalisme" québécois, et comment deux agents au moins des services secrets de l'armée américaine se trouvaient à Montréal durant la crise d'octobre 1970.

CONCLUSION

G. Provost concluait son article en nous confrontant au choix suivant: On peut continuer à jouer à l'autruche pour ne pas voir la signification réelle de l'intégration (la dépendance) de la défense et de l'industrie militaire du Canada à celles des États-Unis; on peut aussi, au contraire, essayer de regarder la réalité en face et de poser quelques questions désagréables.

Quelles sont les implications du système militaro-industriel canadien sur un projet social et politique autonome des travailleurs québécois?

³ G. PROVOST, "Des canons 'made in Quebec'", dans *Le Devoir*, 9, 10, 11, 12 et 14 juin 1980.

La montée de la répression au Canada et au Québec

Jean DORÉ

La militarisation croissante des pays du tiers-monde et l'apparition généralisée de dictatures militaires dans les pays de l'hémisphère sud ne sont pas étrangères à la crise internationale du capitalisme que nous traversons à l'heure actuelle. Ces phénomènes sont, en effet, nécessaires à l'expansion du capitalisme international qui profite aux nations riches tout en contribuant au maintien du sous-développement et de la dépendance des pays de l'hémisphère sud.

Parallèlement à cet accroissement de la militarisation des pays "pauvres", on assiste dans les pays occidentaux, et le Canada ne fait pas exception à la règle, à la mise en place d'appareils et de lois répressives qui, à travers l'armée et les formes para-militaires, promettent d'assurer une gestion autoritaire de la crise économique que nous traversons. La répression dirigée contre le mouvement ouvrier dans son ensemble, va grandissante chez-nous comme ailleurs.

Parler d'une escalade de la répression dans une société dont on ne cesse de nous dire qu'elle est le paradis de la démocratie et de la liberté, peut apparaître aux yeux de certains comme une grossière exagération de la réalité. On tend souvent à associer le mot "répression" avec les arrestations massives, la détention, la torture, les dictatures militaires, les escadrons de la mort, etc. Mais on oublie trop, par contre, qu'avant d'en arriver là la fascisation de l'État passe par la mise en place de mécanismes de contrôle social, l'adoption de lois d'exception, le harcèlement et la surveillance des forces de changement social, l'institutionnalisation de l'arbitraire dans les lois, l'accroissement des budgets et des effectifs policiers et militaires, etc.

Or, à partir de sources limitées de renseignements disponibles, des révélations récentes sur les activités répréhensibles et illégales des corps policiers et de leurs services de sécurité, d'une analyse de la législation canadienne, on constate une détérioration grandissante des droits démocratiques au Canada et au Québec, et une montée parallèle de la répression dirigée contre les groupes d'opposition.

En s'appuyant sur le concept de "sécurité nationale", on assiste non seulement à des opérations clandestines contre les groupes d'opposition, mais à l'institutionnalisation de l'arbitraire dans nos lois. C'est en quelque sorte la mise en place progressive d'un "État policier démocratique" se caractérisant entre autre, d'une part par la liberté et la consolidation des groupes "pro-establishment" et, d'autre part, par la répression des groupes d'opposition. Sur quoi la Ligue des Droits et Libertés s'appuie-t-elle pour poser un tel diagnostic sur l'état de nos droits démocratiques?

Des attaques aux droits fondamentaux

Tout d'abord, il y a les nombreuses révélations sur les illégalités et les pratiques répréhensibles des services de sécurité de la GRC, de la Sûreté du Québec, du Service de police de la CUM, ainsi que ceux de l'armée canadienne. Ce sont là des indices suffisants pour nous convaincre que des droits pourtant garantis par la Déclaration canadienne des droits et par la Charte québécoise des droits et libertés sont violés par ceux-là même qui devraient garantir à chaque citoyen le libre exercice de ses droits dans une société démocratique.

Les forces policières et l'armée canadienne ont, par leurs actions et leurs pratiques de renseignement, attaqué des droits aussi fondamentaux que:

1 — Le droit d'association

Par l'espionnage systématique de tous les groupes d'opposition au pays: le mouvement nationaliste, le mouvement syndical, les groupes populaires, le mouvement étudiant, les groupes et partis politiques de gauche, tous sans exception font l'objet d'une surveillance particulière des services de sécurité.

Pour s'en convaincre, rappelons qu'en 1972 le Front commun a été l'objet de surveillance et d'infiltration par la G.R.C., aux dires mêmes du Solliciteur général du Canada à l'époque, Jean-Pierre Goyer. Il a également été révélé que les Forces armées canadiennes ont, dans le monde syndical, leur propre réseau d'agents informateurs. Ceux-ci ont permis à l'armée de fournir au gouvernement fédéral des rapports détaillés sur la régie interne de plusieurs syndicats. Les renseignements ainsi obtenus portaient entre autres sur l'état des finances des syndicats, les détails de négociations en cours, les risques de grève.

La Sûreté du Québec, de son côté, a lancé en 1972 l'Opération Dragon II, officiellement en vue de "prévenir l'action de certains éléments radicaux et marginaux" au sein des syndicats. Le même scénario s'est reproduit lors du deuxième front commun de 1975-76.

En 1979, l'"Opération publique" de la Sûreté du Québec, vaste opération de surveillance des syndicats lors du dernier front commun n'est que le dernier exemple de cet espionnage systématique des organisations démocratiques.

L'exercice du droit d'association, tel que reconnu par les différentes chartes, suppose le contrôle entier par les membres des orientations et des actions de l'association en question. Mais à compter du moment où la police harcèle et intimide les militants, questionne l'allégeance politique des membres de ces organisations, dresse des listes noires, organise un réseau de délateurs payés à l'intérieur des syndicats et des groupes, nous affirmons que la police brime le droit d'association et intervient dans le processus démocratique des organisations que le mouvement ouvrier s'est données.

2 — Le droit à la vie privée

Violé par l'écoute électronique, la filature, le viol du courrier, l'utilisation de données supposément confidentielles comme les dossiers de santé, d'impôt, de crédit, d'assurance-chômage, etc.

3 — La liberté d'opinion et d'expression

Elle est bafouée quotidiennement par le fichage et la constitution de dossiers sur les dissidents. Ces dossiers sont secrets, de sorte que les

citoyens concernés ne peuvent y corriger les informations parfois complètement farfelues qui s'y trouvent. Ces dossiers servent à la fabrication de listes noires et condamnent au chômage ceux qui ont un passé militant, que ce soit dans les organisations syndicales ou politiques.

Par exemple, en 1974 trois militants syndicaux sont congédiés par une entreprise manitobaine, la Manitoba Flyer Industries. Trois ans plus tard, en 1977, M. Siegfried Maurmann, ex-président de l'entreprise devait avouer que ces travailleurs avaient été congédiés à la suite d'une vérification par la G.R.C. de la liste des employés et après que la police politique fédérale eût identifié ces derniers comme ayant des "idées marxistes". L'ex-procureur général de la province, M. Howard Pawleg, devait d'ailleurs confirmer cette version des faits.

En 1976, lors de la tenue des jeux olympiques à Montréal, une vingtaine d'employés du COJO ont été congédiés sur la base d'un dossier politique détenu par la police. La Commission des droits de la personne au Québec, après enquête, a exigé devant les tribunaux que la G.R.C. produise les dossiers sur lesquels elle s'était appuyée pour congédier ces personnes. La Commission s'est alors fait opposer un affidavit signé du solliciteur général du gouvernement fédéral où ce dernier s'opposait même à l'examen par le tribunal de ces documents en invoquant la "sécurité nationale".

En 1978, la Commission d'enquête Keable découvrait que M. Raynald Michaud avait été congédié en 1972 par la compagnie Sylvania où il travaillait à titre de vendeur, à la suite d'une intervention de la G.R.C. auprès de son employeur. Ce geste de la G.R.C. a été posé en représailles à la suite du refus de M. Michaud de devenir indicateur de la police. Par la suite, M. Michaud n'a jamais pu se trouver un autre emploi dans sa spécialité à titre de vendeur d'éclairage industriel et commercial. Même aujourd'hui, il continue d'être l'objet d'une surveillance policière et cela, même s'il n'a jamais eu et n'a toujours pas d'activité politique.

En 1979, dans le cadre de l'Opération-Public, les agents de la Sûreté du Québec avaient pour mandat de visiter les diverses institutions du réseau des Affaires sociales afin de prévenir des manifestations possibles de violence dans le cadre de conflits de travail. Toutefois, le directeur du C.L.S.C. des Frontières dans le Témiscouata, devait révéler que la Sûreté du Québec lui avait proposé le marché suivant: vous nous fournissez, parmi les membres du personnel, les noms des militants les plus

actifs en échange de quoi la S.Q. proposait au directeur de lui fournir sur demande des renseignements sur le passé syndical ou politique d'éventuels candidats(tes) pour faciliter le processus de sélection. La S.Q. confirmait ainsi l'existence de listes noires confectionnées par la police fichant les citoyens selon leur appartenance ou leurs idées politiques.

En 1980, trois travailleuses de la compagnie Pratt and Whitney de Longueuil étaient congédiées en période de probation et ce, malgré le fait qu'on n'avait que des éloges à faire sur la qualité de leur travail. Une enquête par la Commission des droits de la personne devait révéler que la G.R.C. était à l'origine de leur congédiement suite à une intervention de cette dernière auprès de la direction du personnel de l'entreprise. On leur reprochait leur appartenance à un mouvement politique de gauche.

4 — La libre circulation des idées

Elle est compromise lorsque la police s'arroge le droit de mettre la hache dans une agence de presse, l'A.P.L.Q., de diffuser un ou plusieurs faux communiqués, quand elle soudoie des journalistes afin de "planter" leur propagande dans les média d'information.

5 — Les droits de réunion et de manifestation pacifique

Ils sont contredits par les charges policières lors de manifestations et sur les lignes de piquetage lors de conflits ouvriers. En septembre 79, des militants du groupe politique *En Lutte* ont été encerclés par des policiers déguisés en chasseurs et armés de carabines. On ne sait toujours pas, à l'heure actuelle, qui étaient ces policiers et ce qu'ils faisaient là. Encore une fois, aucune accusation n'a été portée contre ces personnes exerçant tout simplement un droit élémentaire: le droit de se réunir.

6 — Même le droit à l'intégrité physique

Il n'est pas garanti, et les nombreux cas de brutalité policière sont là pour nous le rappeler. La police a enlevé et séquestré des personnes pour les amener à devenir indicateurs.

Attitude des hommes politiques: complaisance et complicité

Mais au-delà de ces pratiques policières carrément inacceptables en regard des droits démocratiques, il y a aussi l'attitude des hommes politiques qu'il faut dénoncer. En effet, toutes ces pratiques policières n'ont pu être possibles qu'à cause de l'attitude de complaisance et même de complicité des hommes politiques en place. Depuis le tout début des révélations, le gouvernement fédéral en particulier a tenté de camoufler son implication par rapport aux gestes illégaux posés par la G.R.C. Le gouvernement a tenté de faire croire qu'il s'agissait là de gestes isolés, dus au zèle intempestif de jeunes policiers, et que ces gestes ont été posés à l'insu des solliciteurs généraux, responsables de la G.R.C. devant le parlement canadien.

Mais les enquêtes Keable et MacDonald ont démontré que ces gestes, loin d'être isolés, faisaient partie d'un programme appelé "*Counter Terrorism Program*" et que celui-ci a été approuvé par les plus hautes autorités de la G.R.C. et du gouvernement fédéral. Ce programme recommande le recours à l'infiltration de "sources humaines" (informateurs), à des opérations clandestines par les membres réguliers de la G.R.C., à la désorganisation, la coercition et la compromission, de même qu'au recours illimité à l'écoute électronique (textuellement tiré d'un document partiellement mis en preuve devant la Commission MacDonald).

Par ailleurs, le gouvernement fédéral en entreprenant une guérilla judiciaire contre la commission d'enquête Keable a poursuivi son entreprise de camouflage en empêchant cette dernière d'enquêter sur les circonstances de causes qui ont entraîné la commission d'actes criminels par des agents de la G.R.C.: saccage et vol de l'A.P.L.Q., incendie, vol de dynamite, vol de la liste des membres du Parti Québécois, diffusion de faux communiqués, séquestration et enlèvement, etc.

Et on ne peut passer sous silence l'attitude toute récente du ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, face à l'Opération-Public. Beaucoup de questions fondamentales concernant cette opération sont demeurées sans réponses, et le ministre se borne à parler d'erreurs de jugement pour excuser les multiples abus de la S.Q. à l'égard des syndiqués. Et cela, sans parler des accusations portées contre Negel Hamer, déjà condamné par certains députés et les médias comme le "sixième homme du F.L.Q.", des accusations logées contre des militants du S.P.G.Q.

La répression législative

Mais au-delà des actions policières, de la complicité des hommes politiques qui mettent en cause les droits démocratiques du peuple, il y a aussi cette inquiétante escalade de la répression dans les lois.

1 — La loi des mesures de guerre

Lorsqu'elle a été appliquée pour la première fois en temps de paix, en 1970, elle a soulevé l'indignation de nombreux citoyens et organisations à travers le pays. La loi des mesures de guerre est une législation unique au monde dans une société "dite" démocratique.

En effet, en vertu de cette loi de 1914, l'insurrection survient du seul fait que le premier ministre affirme qu'elle existe. Et du seul fait que la "preuve" de l'insurrection réside dans l'affirmation par le premier ministre qu'elle existe, de façon réelle ou appréhendée, le gouvernement est habilité à suspendre, pour une période indéterminée, la déclaration canadienne des droits et édicter tous les règlements qu'il désire pour le maintien de "l'ordre public au Canada". Cette loi confère donc au cabinet fédéral un pouvoir absolu, aussi absolu que celui d'un dictateur. Et ce pouvoir prévaut sur les droits fondamentaux aussi bien des citoyens que sur les droits des gouvernements provinciaux.

Qu'on en juge! La loi des mesures de guerre permet au gouvernement fédéral de s'octroyer, entre autres, tous les pouvoirs suivants: censure, arrestation, détention, expulsion, contrôle des ports nationaux et des eaux territoriales, contrôle du transport aérien et de toutes les voies de communication, commerce, appropriation et confiscation de biens, libre disposition du patrimoine, etc., etc. Il peut même mettre en tutelle le gouvernement du Québec (et autres provinces), et cela d'une façon parfaitement "légale" et constitutionnelle.

Ainsi, cette loi met en danger non seulement les droits démocratiques fondamentaux de tous les canadiens, mais également le droit du Québec à l'autodétermination. Dans tout l'arsenal des lois fédérales, la loi des mesures de guerre est sans contredit l'arme absolue de la répression.

Mais depuis 70, le gouvernement fédéral s'est raffiné et il nous sert maintenant ses "mesures de guerre" au compte-goutte en introduisant de façon subtile le concept de la "sécurité nationale" dans plu-

sieurs pièces législatives. Ces dispositions législatives consacrent la suprématie de la "sécurité nationale" sur les droits et libertés et ont pour but d'éviter toute intervention du pouvoir judiciaire. Il devient donc impossible pour les citoyens visés de se défendre contre les abus de pouvoir et l'arbitraire de l'administration.

2 — La loi de la Cour fédérale

C'est ainsi qu'en décembre 70, peu après la crise d'octobre, le Parlement fédéral en modifiant la Loi de la Cour fédérale statuait en faveur de l'immunité absolue de la Couronne, i.e. du conseil des ministres, en matière de secrets d'état. Les dispositions prévues à l'article 41-2 de cette loi ont permis, par exemple, au solliciteur général de refuser des documents pertinents à la commission Keable (commission mise sur pied par le gouvernement québécois pour enquêter sur certaines activités policières en territoire québécois).

Cet article a aussi été utilisé dernièrement contre sa propre commission d'enquête sur les illégalités de la G.R.C., la commission MacDonald, pour empêcher la divulgation publique de documents. Ceux-ci, d'après les témoignages de l'ex-commissaire Higgitt et de l'ex-directeur des services de sécurité, M. Starnes, prouveraient que le gouvernement était au courant des illégalités commises par la G.R.C. Grâce aux dispositions de la loi de la Cour fédérale, le pouvoir exécutif devient à la fois juge et partie et se cache derrière la "sécurité nationale" pour camoufler sa connaissance et son approbation des méthodes illégales utilisées par leur police politique.

3 — Loi sur l'écoute électronique

En 1974, le Parlement adoptait la loi dite de "protection de la vie privée" mais qui, dans les faits, venait légaliser l'usage de l'écoute électronique. Les autorisations d'écoute pour des motifs de "sécurité nationale" sont accordées à la seule discrétion du solliciteur général, sans autorisation judiciaire, pour mettre sous surveillance des dissidents.

En 1977, de nouveaux amendements ont été apportés à cette loi pour en étendre davantage la portée et supprimer les quelques garanties qui avaient été accordées aux défenseurs des libertés civiles en 1974.

Les modifications apportées en 1974 par le biais de la loi dite de protection de la vie privée amendaient du même coup la loi des secrets

officiels, mais malheureusement pas pour l'améliorer. Cette loi a été reconnue comme "inextricable" et dangereuse pour les libertés à cause de son libellé vague et ambigu. Rappelons simplement que cette loi des secrets officiels a servi d'argument principal à la cour d'appel du Québec, argument repris par la Cour suprême pour interdire la poursuite de l'enquête Keable.

Cette loi des secrets officiels, de même que la loi de la Cour fédérale, ont contribué à envelopper ce pays d'un voile de secret qui porte atteinte aux droits des citoyens dans une société qui se dit démocratique.

4 — Loi sur la citoyenneté

Il y a aussi la loi concernant la citoyenneté, sanctionnée en juillet 1976. Cette loi stipule que des demandes de citoyenneté doivent être refusées "lorsque le gouverneur en conseil déclare que l'acceptation de ces demandes porterait atteinte à la sécurité de l'État ou serait contraire à l'ordre public". Les renseignements qui amènent le gouvernement à refuser la citoyenneté proviennent de dossiers secrets de la G.R.C. ou de d'autres polices secrètes du monde, et l'aspirant refusé n'a aucun recours judiciaire de même qu'aucun accès à ces dossiers secrets pour contrer une telle décision.

5 — Loi sur l'immigration

Le 10 avril 1978, la nouvelle loi de l'immigration entrain en vigueur. Plusieurs dispositions ont trait à la "sécurité nationale". Ainsi, l'admission au pays sera refusée aux réfugiés, aux immigrants et aux visiteurs si à leur sujet il existe des "raisons de croire" que pendant leur séjour ici ils travailleront "au renversement par la force" de n'importe quel gouvernement. Le législateur canadien se porte ainsi à la défense du statu quo dans tous les pays, y compris les pays de dictatures militaires où un renversement ne peut guère s'opérer que par la force. Encore une fois la décision du ministre est répressive.

Ce ne sont là que quelques exemples pour démontrer que le Canada est en train de devenir un État de sécurité nationale, un État policier où on limite l'exercice des droits et libertés au profit de la sécurité de l'État. Mais de quelle sécurité s'agit-il? Celle du peuple canadien, ou celle des bien-nantis?

Même le droit de manifester est toujours considéré comme un privilège, à cause du règlement anti-manifestation de la ville de Montréal, lequel a été validé par la Cour suprême du Canada. Il y a également beaucoup de règlements municipaux qui briment le droit de diffusion.

Pourquoi l'escalade?

Ces différents instruments de la répression se sont développés au cours des dix dernières années, et cela n'est pas le fruit du hasard. Cette accentuation de la répression s'inscrit dans la double crise que traverse actuellement le Canada: la crise économique et la crise nationale.

Si les gouvernements n'arrivent pas à résoudre la très grave crise économique, qui est en fait une crise internationale du capitalisme, il leur est de plus en plus indispensable de maintenir et d'accroître le contrôle social. Cette crise a pour conséquence directe la détérioration des conditions de travail et de vie de la classe ouvrière. Les travailleurs, en réaction, s'organisent sur différents fronts, deviennent de plus en plus solidaires et formulent des revendications que le pouvoir en place ne peut satisfaire.

L'histoire nous enseigne qu'à chaque crise économique, les gouvernements ont adopté des mesures et posé des gestes en vue de circonscrire la combativité des travailleurs, d'étouffer leurs revendications et de s'attaquer aux citoyens et aux groupes qui remettent en cause les fondemens mêmes d'un système économique générateur de crise. Il faut assurer la cohésion interne de la société et ce, au nom de la "sécurité nationale".

Les problèmes d'exploitation de classe, de chômage, de racisme, de sexisme, etc., sont ainsi intégrés à une idéologie qui légitime l'ordre social existant et dont le but principal est de renforcer l'appareil étatique pour mieux lutter "contre l'aggression du pays étranger" dans un premier temps, et contre les forces d'opposition interne qui, en sapant la cohésion interne de la société, affaiblissent l'État et font ainsi le jeu de ces mêmes "puissances étrangères".

Ceux qui remettent en question l'ordre et l'État deviennent, par définition, des agents "à la solde des puissances étrangères", des menaces à la sécurité nationale. L'idéologie de la "sécurité nationale" fournit donc:

- 1 — Un bon tremplin pour le combat politique contre l'opposition intérieure;
- 2 — une logique permettant de légitimer la mise en place de lois et d'appareils répressifs permettant la mise sur pied d'un État policier;
- 3 — une bonne arme de propagande orientant la population vers le besoin de mesures autoritaires, élitistes, etc.

Alors, que faire?

La démocratie traditionnelle ne peut plus chercher l'appui du peuple et, en même temps, préconiser une économie qui se fait sur le dos du peuple. Donc, les structures démocratiques subsisteront peut-être sous leur forme actuelle, mais le contenu du système politique sera de plus en plus à l'image de l'appareil bureaucratique. À moins qu'il ne soit contrôlé par un mouvement démocratique de masse qui aura pris conscience du lien qui existe entre la répression socio-économique et la répression politique.

Pour cela, il faut entreprendre la démystification du principe de "sécurité nationale", de son rôle dans la répression aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger. Les forces populaires démocratiques devront rejeter la tendance à la "mobilisation derrière l'État fort", comme celle que l'on connaît actuellement en Italie et que l'on rencontrera probablement dans d'autres pays où, s'il n'existe pas encore de "terroristes", on les inventera.

Il leur faudra plutôt associer, à la lutte pour les droits démocratiques, la défense claire et précise des droits spécifiques de la classe ouvrière et particulièrement des groupes qui ont été le plus frappés jusqu'à maintenant: les minorités nationales, les travailleurs étrangers, les femmes, etc. Cependant, les formes de la répression peuvent changer (d'illégal devenir légales), le thème de la sécurité nationale et sa rhétorique perdre son impact devant les "droits de l'homme", mais les impératifs économiques et les réalités de la société capitaliste continueront à soutenir la croissance de la machine répressive et à y participer. Ce n'est qu'en changeant à long terme la nature du pouvoir de l'État que nous pouvons espérer voir grandir une société sans répression.

Réactions des jeunes dans les forces armées

Judith DÉARMÉE*

Depuis 5 ou 6 ans, les étudiants des polyvalentes manifestent beaucoup d'intérêt pour les Forces Armées Canadiennes, la Gendarmerie Royale du Canada et la Sûreté du Québec. Les représentants des forces armées adressent beaucoup d'offres de service d'information aux responsables ou aux principaux.

Dans une régionale (Deux-Montagnes), les professeurs se sont objectés à ce que ces services entrent aussi régulièrement dans l'école; mais, à la suite du harcèlement de la part d'un nombre toujours croissant d'étudiants,

les responsables à l'information scolaire se sont vus forcer de répondre à leurs attentes.

Dans leur publicité, les forces armées mettent beaucoup l'accent sur "les patrouilleurs de la mer". Or, d'après des recherches en psychologie, les jeunes au Québec porteraient une nostalgie du bateau et de la mer.

Voici le témoignage d'une mère de famille dont un des fils est entré dans les forces armées; nous avons jugé préférable de lui donner un nom fictif pour éviter des représailles.

Les avantages d'être dans les forces militaires

Il y a tout pour attirer nos jeunes dans les forces militaires: bon salaire, différents métiers, régime de retraite, assurance-groupe, soins médicaux et dentaires gratuits. Le premier uniforme est gratuit et ils reçoivent une allocation pour les vêtements.

Il y a beaucoup de sports à la disposition des jeunes et ça leur permet de sortir de chez eux. Mais avec tous ces avantages que les forces ar-

mées donnent, les jeunes ne voient pas la vie extérieure. Leurs sentiments envers leurs parents et amis sont endormis. À la maison, le jeune militaire se sent *l'autorité*: il voudrait que sa mère, son frère et sa sœur soient à

* Ceci est un nom fictif, mais nous pouvons assurer que le témoignage est authentique.

son service, pour la raison suivante qu'en donnant ses services pour le bien de son pays, il est honorable!

Ce qu'ils ont fait de mon fils

Mon fils partage sa chambre avec son jeune frère. Le côté droit de la chambre appartient au jeune militaire, son lit est toujours à l'envers. Voici la réflexion qu'il nous fait à ce sujet: ici, à la maison, je suis le seul qui me dévoue pour mon pays, donc vous devez tous me respecter, faire mon lit, ramasser mon linge.

Sur son bureau il a le tourne-disque. Quand il a eu un refus à certaines demandes, il fait jouer ses disques militaires et joue le *O Canada* à sa clarinette. Il lève le son pour que je l'entende bien. Sur son mur, c'est plein de photos militaires. Comme mobiles, 3 avions de l'armée qu'il a fabriqués.

Mon autre fils occupe l'autre partie de la chambre; son lit est à l'envers lui aussi, mais pas toujours. Comme musique, il se sert du même tourne-disque, mais sur la partie cassettes: c'est du Paul Piché. Sur son mur, il a fait lui-même son dessin: c'est un paysage avec des chevaux, et des cœurs avec le nom de ses amies. Pour finir le plat, le disque militaire et la cassette de Paul Piché jouent en même temps.

Notre jeune militaire s'inquiète de ses deux jeunes sœurs et de sa mère parce qu'elles se disent militantes dans des groupes populaires. Pour lui, il se pose la question: quelle famille va être la nôtre si personne ne donne

des ordres. Pour lui, dans la famille, on ne doit pas se parler, dire nos besoins, nos goûts: pas de discussion, il faut marcher droit au commandement, à la baguette. Tout ce qui compte pour lui, c'est la vie militaire, la défense du pays, même aux dépens de sa propre famille, car la politique du pays est beaucoup plus importante que la vie de sa mère, de son frère et de ses sœurs.

Un soldat ne vit que pour la défense de son pays. Pour son pays, il a le devoir d'éliminer sa propre famille si celle-ci, d'après ses idées politiques, ses gestes, nuit à la prospérité de son pays.

Où sont les valeurs humaines dans l'armée? Où est l'amour, la joie de vivre, le partage? Dans les forces, on ne tient pas compte de nos sentiments, de nos ambitions, de nos goûts personnels: toutes nos pensées, notre inspiration, notre vie doivent être orientés vers la garde de notre pays.

Avant tout, le jeune apprend qu'il est soldat. Il doit accepter de se laisser cracher à la figure par son sergent, laver un plancher à la brosse à dent et autres sottises semblables, sans rouspéter, par obéissance. Mon fils me disait: "Si tu échappes ton verre de coke par terre, tu dois embrasser le plancher devant les copains".

Où est l'amour de la vie pour un jeune dans les forces armées? Ce n'est pas vrai de dire que: "*Si la vie vous intéresse, venez avec nous*". Un soldat ne vit que pour la défense de son pays. Dans l'armée on est soldat, robot, avant tout.

Un mythe de moins: la création d'emplois

Association Internationale des Machinistes

Depuis 1941 les Américains, dans l'ensemble, croyaient que l'augmentation des dépenses militaires était bonne pour la santé de l'économie. Les faits semblaient probants: on venait de vivre la pire dépression de l'histoire, des millions de gens étaient sans emploi. Survient la deuxième Guerre mondiale: 11,000,000 d'hommes et de femmes se retrouvent sous les drapeaux. Des millions d'autres sont engagés dans les usines de guerre, et c'est la fin de la dépression. De là à passer aux conclusions: les dépenses militaires créent des emplois et activent l'économie.

L'Association internationale des machinistes a voulu vérifier le bien-fondé de cette croyance. Le syndicat américain a fait une étude, état par état, du nombre d'emplois créés ou perdus chez les machinistes par l'augmentation du budget militaire. En 1979, il est arrivé à la conclusion qu'un budget du Pentagone de \$124 milliards coûte au syndicat 118,000

dépenses militaires, la perte nette se chiffre à 30,000 emplois par année¹.

L'inflation se fait alors sentir et les machinistes, comme les autres travailleurs syndiqués, sont pris dans l'étau: montée des prix, diminution de l'emploi, et de plus en plus de blâme aux syndicats pour avoir été la cause de ces problèmes.

L'économie est minée par les dépenses militaires. Alors que dans des pays comme l'Allemagne, le Japon et la Suède, la technologie trouve son développement et son application dans le domaine des biens et services, un pays comme les États-Unis consacre surtout ses techniciens à des fins militaires. De plus, le capital siphonné par le Pentagone n'est plus disponible emplois civils. Si on enlève de ce nombre les 88,000 emplois créés par les

¹ Marion ANDERSON: *The Impact of Military Spending on the Machinists Union (January 1979)*.

pour les entreprises civiles. Le prix des produits de consommation cesse alors d'être compétitif.

La reconversion

Pour qu'un programme de reconversion réussisse, il faut qu'il y ait à la fois un transfert de capital et de cerveaux, de la production militaire à la production civile. Le syndicat des

machinistes passe alors en revue quatre domaines de l'économie civile qui demanderaient un plus grand investissement. Ce sont: les chemins de fer, le transport en commun, le recyclage des rebuts, l'utilisation de l'énergie solaire. L'argent est là. Le syndicat des machinistes fait pression sur le gouvernement pour qu'il coupe sur les dépenses militaires et l'investisse davantage dans le domaine civil.

Pourquoi John Lennon a-t-il été assassiné?

On peut bien se poser la question devant l'absurdité d'un tel geste. Mais l'explication "officielle", elle, fait son chemin; et l'image d'un Chapman, illuminé religieux, cadre bien dans le climat actuel des récentes élections américaines.

John Lennon, avec la grande popularité qu'il détenait auprès de la jeunesse, était un symbole de la paix, un anti-militariste. Les deux mots "*Peace and Love*" étaient non seulement le thème de ses chansons, mais ils étaient devenus la trame de sa vie. Pressentiment ou non, voici ce qu'il disait dans un interview quelque temps avant sa mort:

"Tout au long de ma carrière publique, deux mots, la paix et l'amour, ont toujours été mon inspiration. Ils sont arrivés à la face des soi-disant politiciens et ils les ont constamment poursuivis.

"C'est dur d'être Gandhi ou Martin Luther King, ou encore d'être leur disciple: ce sont eux les hommes politiques que j'admire. Je n'aime pas particulièrement les politiciens; j'estime qu'ils font du show business.

*"Je ne désire pas être tué comme Gandhi, ni fusillé comme Martin Luther King; je n'ai pas le goût d'être un martyr. D'ailleurs, je ne crois pas tellement aux martyrs, mais j'admire leur courage: ce sont eux les véritables hommes politiques."**

* The Gazette, 13 décembre 1980, page 52.

Désarmement et reconversion en Grande Bretagne

MOUVEMENT CHRÉTIEN POUR LA PAIX

Lutter contre la militarisation amène à poser concrètement la question: "Comment reconvertir les usines militaires dans le contexte où nous vivons?". Le monde syndical a commencé à s'y arrêter dans certains pays comme la Belgique et la Grande Bretagne. Voici une réalisation des travailleurs de Lucas Aerospace, en Angleterre.

Une lente prise de conscience

À la Lucas Aerospace, l'initiative vient de quelques spécialistes qui ont adressé un questionnaire d'enquête à plus d'une centaine de personnalités du monde scientifique, universitaire et autre, en leur disant: voilà ce qui se passe, nous voudrions trouver des alternatives. Est-ce que vous avez des choses à nous suggérer? Ils n'ont reçu que 2 ou 3 réponses, dont une de Dave Elliott qui est un animateur à l'Université Ouverte de Grande Bretagne; il faisait les propositions les plus intéressantes et les plus concrètes.

On s'est rendu compte qu'il ne suffisait pas de faire appel au monde scientifique et aux chercheurs, et ils ont refait un questionnaire beaucoup plus concret et détaillé qu'ils ont diffusé aux travailleurs eux-mêmes. Il pose toute une série de questions sur

les qualifications des ouvriers et le travail qu'ils font.

C'était une tentative d'analyse du travail de l'entreprise par les travailleurs eux-mêmes. À partir de là, ils ont fait des regroupements sur l'inventaire des moyens de production disponibles et les qualifications des travailleurs. Puis ils se sont dit qu'en mettant ensemble telle qualification et tels moyens de production dont on disposait, il y aurait moyen de mettre au point d'autres productions dans les secteurs civil et social.

Parallèlement, une enquête se développait sur les besoins sociaux de la région. Cela aussi a été un élément important dans l'évolution de la prise de conscience des travailleurs du nord de l'Angleterre et les autres régions où se trouvent les sièges de Lucas Aerospace. L'enquête a révélé que des gens mouraient dans les hôpitaux

faute d'un nombre suffisant de reins artificiels, alors qu'eux, dans leurs entreprises, fabriquaient des reins artificiels.

Ce travail de réflexion et d'enquête a ainsi révélé à des ouvriers qui croyaient qu'on vivait dans une société sans trop de problèmes, que des gens mouraient en Grande Bretagne faute de soins démocratiquement répartis. C'est de là qu'est né le concept dont ils parlent maintenant quotidiennement, de ce fameux "*travail socialement utile*". Évidemment, à ce moment-là, le problème devenait politique dans la mesure où les commandes d'armement sont des commandes d'État, qu'elles soient pour la consommation intérieure ou pour l'exportation.

La lutte politique à mener

Ici, cela n'a pas été tout simple. En plus de la lutte pour la participation aux décisions économiques et l'orientation des investissements, il faut ajouter une lutte politique se retournant vers l'État. On demande que les décisions soient prises de réduire les investissements militaires et de les affecter au projet qu'ils avaient eux-mêmes réalisé. C'est là qu'ils en sont actuellement: les délégués syndicaux sont appuyés par un certain nombre de députés de la gauche travailliste, mais ils ne rencontrent pas tout l'appui que l'on aurait pu espérer.

C'est quand même extraordinaire de voir apparaître maintenant, au sein des publications du mouvement ouvrier travailliste, la revendication d'une réduction du budget de la dé-

fense et sa réaffectation aux besoins civils.

Une page d'un hebdomadaire travailliste titre: "*La guerre n'a pas d'avenir*"; les travailleurs y rejettent la production de la compagnie (Firme Vickers) basée sur un marché à court terme d'armes de destruction massive. En bas de cette page: "*Voici ce que nous voulons faire à la place*", c'est une description de leur projet alternatif. Mais avant qu'on ne voie dans nos journaux syndicaux une page rédigée par des syndicalistes et exigeant la même chose, on a du boulot à faire!...

Le passage au concert

À partir du moment où les travailleurs eurent rédigé leurs 1,000 pages contenant 150 projets alternatifs, ils ont pu trouver, avec l'aide de Dave Elliott, une école polytechnique de Londres qui s'est engagée avec eux dans ce travail, et ils ont mis en place le Centre de Recherche Industrielle pour le Système Industriel et Technologique Alternatif. Le centre de recherche est formé de façon paritaire avec des syndicalistes et des chercheurs de l'École Polytechnique de Londres, pour affiner les projets suggérés par les travailleurs. On voit là la manière dont les anglo-saxons en général ont le sens beaucoup plus pragmatique et concret que les autres nations qui, souvent, élaborent des théories alternatives, mais ne les mettent pas directement dans le concret.

RÉFÉRENCE: *Désarmement et reconversion*. Mouvement Chrétien pour la Paix, 36 rue Louvrez, Liège 4000, Belgique.

Vente illégale d'armes canadiennes à l'Afrique du Sud

COMITÉ QUÉBEC-AFRIQUE (CISO)

Les ventes et les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud sont illégales au Canada. La *Space Research Corporation*, une entreprise canadienne dont le siège social est situé au 1010, rue Sherbrooke ouest, à Montréal, a pourtant vendu et livré à l'Afrique du Sud une importante quantité d'armements.

Canons et obus fournis par la *Space Research* au régime de l'apartheid sont actuellement utilisés contre les villageois et les réfugiés namibiens en Angola. Des pièces d'artillerie sont même installées sur les frontières du Mozambique et du Zimbabwe.

Une résolution des Nations Unies

Ces ventes et livraisons d'armes sont illégales depuis que le gouvernement canadien a appuyé la proposition de l'ONU d'interdire les ventes d'armes à l'Afrique du Sud. À titre de membre du Conseil de Sécurité, le Canada avait expressément voté en faveur de la résolution en novembre 1977. Afin de respecter l'embargo, il a d'ailleurs fait savoir que toute compagnie canadienne qui ne s'y plierait pas serait amenée devant les tribunaux. Comment expliquer alors que des activités commerciales d'une telle ampleur aient pu s'exercer? Chose certaine, elles ont été réalisées grâce à des échappatoires qu'un organisme gouvernemental le moins vigile n'aurait pas dû laisser passer.

Une législation canadienne qui manque de fermeté

Le Congrès américain, soucieux de la réputation des États-Unis en Afrique noire, et sous la pression de l'électorat noir américain, a voté des lois précises sur le matériel militaire visé par l'embargo. Mais

le Canada, pour sa part, n'a adopté aucune législation particulière à l'égard de l'embargo proposé aux Nations Unies en 1977.

En septembre 1979, M. Michael Shenstone, directeur des Affaires africaines et du Moyen-Orient au ministère des Affaires extérieures, déclarait à une délégation religieuse à Ottawa, qu'aucune législation spéciale n'était nécessaire pour assurer la mise en vigueur de l'embargo sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud.

Bien que la *Space Research* soit essentiellement une société canadienne, les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud ont été effectuées avec la collaboration de la CIA et du Pentagone. Le sous-comité des affaires étrangères s'interroge sur la facilité avec laquelle les obus ont pu être acheminés vers l'Afrique du Sud via le Canada.

Une succession québécoise à surveiller

La compagnie Bombardier a acheté l'atelier d'usinage et une parcelle de terrain de Space Research dans le Vermont. Cet atelier contient un outillage de grande précision, excessivement coûteux, dans le domaine de la métallurgie de pointe. On sait que l'outillage reste là et que l'unité de production reste intégrale: Bombardier entend l'utiliser au service de l'ensemble du vaste réseau de ses usines.

On voudrait croire à des fins pacifiques, mais certaines données nous retiennent de tomber dans la naïveté trop facile. Cet atelier situé à Highwater, à cheval sur la frontière canado-américaine, est à quelques 30 milles de Valcourt. Or, Bombardier vient de regrouper sur une ferme de Valcourt la quarantaine de ses spécialistes qui se consacrent au matériel militaire: camions tout-terrain, nouvelles frégates pour l'Atlantique nord, véhicules à chenilles qui seront testés avec leur armement lors des prochaines manœuvres canado-américaines dans l'Arctique en février.

De plus, le nom de M. Jean-Paul Gagnon, vice-président de Bombardier, est apparu au conseil d'administration de Canadian Technical Industries (propriétaire de Space Research) au moment même où la firme ARMSCOR, d'Afrique du Sud y a acquis une participation de 20% des actions.

Autre donnée: M. Robert Leboeuf, directeur de la mise en marché chez Bombardier, lors d'une émission de *Consommateur Plus* sur le budget militaire au Canada, n'hésitait pas à dire que l'industrie militaire est le marché de l'avenir pour les prochaines années.

Les amis sud-africains de la Space Research

La *Space Research*, qui affirme ignorer totalement que ses canons à longue portée aient pu aboutir en Afrique du Sud, cultive bon nombre de liens avec des entreprises privées et publiques de ce pays. C'est à Londres, en juillet 1977, que les Sud-Africains prirent les dispositions nécessaires pour exercer le contrôle des activités de la Space Research. Gerald Bull, président de la Space Research-Québec, Jean Vézina, directeur de *Les Produits chimiques de Valleyfield*, ainsi que des cadres de l'ARMSCOR, société d'État sud-africaine productrice d'armements, signèrent un contrat stipulant que l'ARMSCOR verserait dix millions de dollars à la Space Research contre la propriété de 20% des parts de la société.

La Space Research réglait ainsi des difficultés pécuniaires qui jusque là persistaient. En avril 1976, elle avait signé avec l'Afrique du Sud un contrat de vente de pièces d'artillerie d'une valeur de 50 millions de dollars. De sorte que l'Afrique du Sud exerce aujourd'hui un contrôle sur la compagnie la plus avancée en technologie militaire du Canada.

Solidarité des travailleurs québécois et africains

Le scandale de la Space Research révèle bien la connivence des intérêts en jeu, comme il rappelle les liens entre les travailleurs d'ici et ceux de Namibie et d'Angola. On se rappelle que Josué N'Komo, de passage au Canada il y a quelques années, avait dénoncé une compagnie américaine qui, installée à cheval sur la frontière du Canada, fabriquait et expédiait des armes en Afrique du Sud. En collaboration avec le syndicat des travailleurs de l'usine de Valleyfield, la CSN et le comité Québec-Afrique de la CISO dénoncent cette livraison illégale d'armes.

Tragiques preuves additionnelles: quelques mois plus tard, des attaques d'artillerie lourde de longue portée sont menées par l'Afrique du Sud contre les combattants des forces armées angolaises. Les leaders du mouvement angolais reconnaissent ces armes fabriquées au Canada malgré les sanctions de l'ONU. Ce sera d'ailleurs une des raisons pour lesquelles Sam Nujoma, leader de la SWAPO, refusera que le Canada fasse partie des forces de contrôle des Nations-Unies chargées de surveiller les élections.

Mais si les armes de la Space Research tuent les combattants africains, angolais et namibiens, ils tuent aussi les travailleurs québécois qui, à leur insu, ont fabriqué la poudre à canon.

Une explosion à Valleyfield

Le 26 août, deux travailleurs de nuit de la Compagnie des Produits Chimiques de Valleyfield, André Amyot 34 ans, et Albert Leroux 26 ans, trouvent la mort dans l'incendie qui ravage leur lieu de travail. Leurs deux compagnons, Yvan Daoust et Paul Boyer, âgés de 23 ans, y sont gravement brûlés.

À la Corporation de Produits Chimiques de Valleyfield, on fabrique de la poudre explosive. Dans le langage des travailleurs, il s'agit de poudres pour "rifle" et "canon", des poudres qu'on utilise dans la gamme des armements militaires conventionnels. La compagnie, comme on l'a vu, est une filiale de la Space Research. L'incendie est survenu dans l'un des séchoirs utilisés pour la préparation de la poudre appelée "propulsive 280", dont la composition chimique demeure inconnue.

Selon le syndicat CSN, des anomalies dangereuses aux opérations de production analogue avaient déjà fait l'objet de dénonciations antérieures. Les représentants syndicaux au comité paritaire de sécurité-santé de CPCV avaient recommandé une série de mesures correctives à la compagnie avant que l'accident fatal ne survienne.

Malgré la promesse faite au syndicat de ne congédier aucun travailleur au lendemain de l'accident, la compagnie CPCV stoppait la production de cette poudre et mettait à pied les 200 travailleurs affectés à cette tâche. "Nous refusons ce marchandage, déclare alors le président du syndicat des travailleurs de CPCV, car il est clair que la compagnie fait payer aux travailleurs le coût de sa négligence à leur endroit."

La production l'emporte toujours sur le travailleur

Que ce soit au Canada ou en Afrique, la production l'emporte toujours sur le travailleur. Dans un geste de deuil pour leurs compagnons, les travailleurs de Valleyfield ont arrêté la production. Dans son message, le président du syndicat déclarait: "Aujourd'hui, ne serait-ce que par respect pour nos amis qui sont morts au travail, que la production s'arrête... pour qu'il ne soit pas dit que la production l'emporte toujours sur le travailleur. Si la production ne l'avait pas toujours emporté sur la santé, sur la sécurité du travailleur, nos camarades Albert et André seraient sans doute encore avec nous."

Comment se renseigner

- **Des Églises d'occident face aux exportations d'armes.** Aux éditions de l'Harmattan, 135 pages.
- **L'industrie de la guerre, une aberration dans un monde en détresse.** Courrier de l'Unesco, avril 1979. La course aux armements.
- **Désarmement égale paix.** Aujourd'hui Credo, novembre 1980. Dossier. Adresse: 3480 boul. Décarie, Montréal, H4A 3J5.
- **La Space Research Corporation.** Dossier publié par la CISO, septembre 1980.
- **SIPRI: Institut de Recherche pour la Paix Internationale.** Almanach 1980, Stockholm.
- **Ruth Liger SIVARD, World Military and Social Expenditures (1979-80).** Publié par World Priorities. Publications annuelles comparant les dépenses militaires et les dépenses sociales dans le monde. On peut les obtenir en s'adressant à: World Priorities Inc., Box 1003, Leesburg, Virginia 22075, USA.
- **Ploughshares Monitor.** Le projet Ploughshare (soc de charrue) est un groupe de travail sur la politique militaire canadienne, parrainé par des groupes religieux et civils. Un bulletin bi-mensuel est publié par l'Institut pour la paix et l'étude des conflits. Adresse: Conrad Grebel College, University of Waterloo, Waterloo, Ont., N2L 3G6 (\$10.00 par année). À Montréal: Projet Ploughshares, 4500 rue Lafontaine, Montréal H1V 1P5 (tél. 254-4118).
- **Mouvement chrétien pour la paix.** Adresse: Rue Louvrez 36, Liège 4000, Belgique. Le MCP publie des dossiers sur le désarmement et la paix.
- **Pour l'Amérique latine:** Dossier de presse publié par Solidarité Québec-Amérique latine, 356 Ontario est, Montréal H2X 1H8 (tél. 842-8459).
- **Pour l'Afrique: L'Afrique qui lutte.** Feuillet d'information publié par le Comité Québec-Afrique du Centre International de Solidarité Ouvrière (CISO), 1601 de Lorimier, Montréal H2K 3W4 (tél. 286-2020).
- **Campagne contre les jouets militaires.** Dossier et poster publiés par l'Association québécoise des Organismes de coopération internationale (AQOCI), 1115 boulevard Gouin, suite 200, Montréal H2C 1B3 (tél. 382-4560).
- **Développement et Paix.** Dossier sur la militarisation, suite au colloque, dans le cadre de la campagne d'éducation. Premier semestre 1981. Adresse: 2111 rue Centre, Montréal H3K 1J5 (tél. 932-5136).

Foi et engagement

Ils transformeront leurs épées en charrues

Introduction

Le thème de notre prière et de nos réflexions de ce jour portera sur la prophétie d'Isaïe: "Ils forgeront leurs épées pour en faire des socs de charrue". À plusieurs reprises la liturgie nous provoque à rechercher la paix qui est la dernière grande promesse que le Seigneur a faite avant sa passion et sa résurrection. Nous avons besoin de prendre conscience de la façon dont notre pays trahit cette recherche de la paix et de quelle façon nous encourageons le commerce de la guerre au prix de la vie même d'un nombre incalculable de personnes dans le monde.

Comme nous nous préparons à célébrer le mystère de l'amour du Christ, rappelons-nous combien la survie de la race humaine est menacée par la présence d'armes nucléaires. C'est la course à l'extinction de peuples entiers plutôt que l'effort pour satisfaire les besoins fondamentaux dont souffrent les enfants de Dieu.

Demandons au Seigneur pour ceux qui nous gouvernent, la sagesse d'accomplir ce qu'il faut pour le bien de l'humanité, et nous, personnellement, demandons pardon pour avoir laissé la violence et l'indifférence trouver place dans notre cœur.

- Seigneur Dieu, nous confessons que nous avons dépensé des millions pour notre protection, alors que nous avons laissé l'enfant affamé sans nourriture, la personne âgée sans soin médical, et notre jeunesse sans emploi. *Seigneur, prends pitié.*
- Seigneur Dieu, nous admettons que notre propre bien-être nous est plus précieux que la vie de notre prochain. *Seigneur, prends pitié.*
- Seigneur Dieu, nous confessons que la peur et la haine qui habitent notre cœur nous rendent difficile de croire en votre paix. *Seigneur, prends pitié.*

Prions: Dieu, notre Père, toi qui aimes la paix et qui la fais, te connaître c'est vivre et te servir c'est régner. Nous mettons notre foi dans

ton secours; empêche-nous de devenir des hommes de violence et éloigne de nous les armes de la haine.

Prière de demande

Debout dans la foi devant Dieu notre Père, présentons-lui les demandes qui nous tiennent à cœur.

- Pour l'Église de Dieu répandue dans le monde: que ses chefs et ses membres aient le courage de dire la vérité et de faire ce qui s'impose devant la course mondiale vers la destruction. Père, nous te le demandons dans la foi: *Seigneur, apprends-nous à forger nos épées en socs de charrue.*
- Pour les responsables politiques et économiques, afin que leur cœur se détourne de la soif du pouvoir et qu'ils soient constamment poussés par ton Esprit à cesser la construction et la vente d'armes de mort. Père, nous te le demandons dans la foi: *Seigneur, apprends-nous à forger nos épées en socs de charrue.*
- Pour les pauvres du monde, afin qu'ils puissent manger, être vêtus et trouver un abri avec l'argent que nous dépensons pour créer la mort et la destruction. Père, nous te le demandons avec foi: *Seigneur, apprends-nous à forger nos épées en socs de charrue.*
- Pour ceux qui sont appelés à prendre la parole sur la place publique pour la défense de la vérité, afin qu'ils aient le courage d'accepter les reproches de ceux qui se sentent attaqués par leur parole. En leur nom, Père, nous te demandons avec foi: *Seigneur, apprends-nous à forger nos épées en socs de charrue.*
- Prions les uns pour les autres afin que nous reconnaissons en toute vérité la violence, la méfiance et le ressentiment qui habitent notre cœur, et que nous puissions nous tenir devant vous, accusés et pardonnés par ceux que notre orgueil a rabaissés. En leur nom, Père, nous te le demandons avec foi: *Seigneur, apprends-nous à forger nos épées en socs de charrue.*

Prions: Seigneur, souviens-toi de Jésus-Christ, ton fils, qui est lui-même la paix et qui a lavé nos offenses par son sang. Parce que ton amour s'étend à tous les hommes, jette sur nous un regard de miséricorde. Bannis de nos cœurs la violence et le mal et, par cette offrande, restaure parmi nous la fraternité et la paix.

LE DIEU DE JÉSUS FAIT AVANCER NOTRE HISTOIRE

Dans la mesure où le peuple croyant d'Amérique centrale a démasqué le dieu de la mort, c'est le vrai Dieu, le Dieu de Jésus, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob qui a commencé à devenir accessible aux plus pauvres. Il s'est révélé à nous dans les événements et par la lecture communautaire de la Bible. C'est lui, le Dieu qui est nommé dans la messe du Nicaragua:

*Tu es le Dieu des pauvres
le Dieu humain et simple,
le Dieu qui transpire dans la rue
le Dieu au visage tanné.
Voilà pourquoi je te parle
comme parlent mes gens,
parce que tu es le Dieu ouvrier,
le Christ travailleur.*

Ce Dieu vivant a été trouvé par le peuple qui le cherchait avec insistance, dans l'angoisse et les larmes: ce peuple pauvre et dépourvu de toute protection, à qui il ne restait rien que sa vie. C'est dans cette situation qu'il a levé les yeux vers un ciel silencieux: mais ce qu'il cherchait il l'a trouvé en lui, dans le prochain, dans la communauté, en elle-même, qui formait une famille humaine. Cette expérience aussi s'exprime dans les chants des paysans de mon pays:

*Où est-ce, où est-ce, où est-ce que je rencontrerai le Seigneur?
Cherchez-le dans la mère malade qui meurt et ne veut pas mourir;
cherche-le dans l'enfant démuné qui n'a pas de quoi manger;
cherche-le dans le pauvre paysan à qui on a enlevé la terre;
cherche-le dans la lutte du pauvre qui, par la foi, est allé de l'avant.*

Mes frères, ce Dieu qui transpire sur le chemin, qui crie parmi le peuple en demandant la liberté, ce Dieu qui souffre de la souffrance de son peuple (c'est le "serviteur souffrant d'aujourd'hui", Isaïe 53), ce Dieu que nous ne rencontrons pas dans les temples somptueux et froids, ce Dieu au visage transpirant et pâle du paysan du Guatemala... ce Dieu-là ne peut régner que par un peuple et dans ce peuple qui se transforme et qui transforme son chemin, sa vie, son histoire et son avenir.

Julia ESQUIVEL

(Extrait d'un discours prononcé à Melbourne, à la Conférence "Que ton règne vienne").

La lutte des travailleurs de l'Abitibi-Price, c'est la lutte de tout le monde

Cette intervention se veut un appui aux travailleurs en grève des usines Abitibi-Price de la région du Saguenay Lac St-Jean et en même temps une interpellation à la conscience régionale.

Des faits et des gestes

— La grève aux usines Abitibi-Price de la région dure depuis juin. Les travailleurs de ces usines sont un des derniers groupes à continuer la lutte dans ce secteur. La majorité des autres travailleurs des pâtes et papiers ont déjà signé leur convention collective.

— Les travailleurs en grève ne sont pas les seuls concernés: de nombreux travailleurs de la forêt sont en chômage ainsi que d'autres travailleurs reliés aux activités de la compagnie dans la région (sous-contractants, camionneurs, commerces, etc.). Toute l'économie régionale est touchée et vit pour ainsi dire au ralenti. Cet arrêt de travail vient accentuer la situation de chômage qui est déjà très critique au Saguenay Lac St-Jean. Nous sommes conscients qu'un conflit de cette envergure est déchirant pour les travailleurs, qu'il implique leur sécurité, celle de leur famille et de leurs enfants.

— Après plus de cinq mois, les travailleurs se retrouvent de plus en plus isolés dans l'opinion publique. Les syndiqués impliqués eux-mêmes qui ont à vivre cette situation (perte de salaire, etc.) sont parfois divisés sur les enjeux de cette grève. La pression du milieu, à ce moment-ci, se fait très forte: les travailleurs ne rattraperont jamais ce qu'ils ont perdu; les offres salariales sont comparables à ce qui a déjà été signé ailleurs, c'est une lutte entre syndicats, etc.

— Dans cet événement, on cherche un responsable et dans ce cas-ci, c'est le syndicat qui écope et, en particulier, la CSN. On entend parler du syndicat trop fort et de pratiques non-démocratiques. On accuse même la CSN de faire du marketing syndical sur le dos des travailleurs de la région. On en arrive même à nous faire croire que la majorité des ouvriers de la région sont contre la grève mais qu'ils sont obligés de suivre leur syndicat: "Qu'est-ce que ça donne de faire une grève de cinq mois?"; "la CSN tue son monde dans les grèves, etc."

— Le contexte est celui de la crise économique, de la montée du coût de la vie et de l'inflation, de la montée du chômage. Cette grève dure depuis juin: l'été a passé, puis ce fut la rentrée scolaire et c'est maintenant l'hiver (habillement, chauffage, et, la fête de NOËL qui approche).

— Il ne faut pas perdre de vue dans tout cela la situation des industries des pâtes et papiers. De ce temps-ci, la demande de papier journal est très forte et les compagnies réalisent des profits importants: depuis 1976 les profits nets d'Abitibi-Price se sont multipliés par neuf; Donohue, pour les neuf premiers mois de 1980, déclare une augmentation des profits de 150%, soit des bénéfices de \$20 millions ou \$10.93 l'action; Domtar, pour le troisième trimestre de 1980, déclare des profits de \$20.1 millions.

— Un plan de redressement et de modernisation des pâtes et papiers de 1.5 milliard vient d'être adopté conjointement par les industries et les deux niveaux de gouvernement (fédéral et provincial). Cela va impliquer des changements technologiques et la transformation des conditions de travail dans l'usine.

Une lutte pour la qualité de la vie

L'interprétation que nous faisons, c'est que jusqu'ici les travailleurs en grève ont des revendications salariales (rattrapage, indexation, etc.) mais que *ce qui est fondamentalement en cause* ce sont les *conditions de travail* (sécurité-santé, vacances, etc.) et la protection des droits acquis dans les luttes syndicales précédentes. C'est ce que nous appelons *une lutte pour la qualité de la vie*. Il ne s'agit pas de nier l'importance des demandes à incidences économiques comme les hausses salariales, le maintien de la formule d'indexation, mais de dire que les travailleurs.

en grève n'ont pas à choisir entre l'un ou l'autre. *Les deux sont indisociables*: le salaire et la qualité de la vie. Il ne s'agit pas de sacrifier un point pour avoir l'autre.

L'Abitibi-Price est une compagnie multinationale, son siège social est à Toronto, qui fait des profits dans notre région à même les ressources naturelles (forestières, hydroélectriques, environnementales) et à même le potentiel humain, les travailleurs. Il est facile de comprendre où se trouve la force et d'identifier celui qui est capable d'en imposer à l'autre. Seules la solidarité et la tenacité des travailleurs peuvent tenir tête à cette machine qui ne fonctionne qu'en termes de production, de rentabilité et de hausse des taux de profit.

Qu'est-ce que nous voulons défendre dans ce conflit? Allons-nous nous situer du côté du profit, ou de nos intérêts personnels, ou de l'économie régionale? Demandons-nous où se trouve le vrai sens de la prospérité collective dans un conflit comme celui-là? Au nom des impératifs de l'économie (crise, coût de la vie, progrès, etc.) doit-on laisser imposer des conditions de travail qui mettent en cause la santé des travailleurs, leur droit à une vie familiale normale, à des conditions de vie acceptables, à des horaires plus humains?... Est-il acceptable de faire jouer les hausses salariales contre les conditions de travail et les droits acquis?

La question est de savoir si nous voulons que soit défendue la dignité du travailleur, le sens de son travail. Nous fournissons le bois, l'électricité. Nous sacrifions l'environnement, faut-il sacrifier les hommes et la vie humaine aux lois sacro-saintes de l'économie et à la logique du profit et de l'exploitation sous toutes ses formes?

La terre est à tout le monde et l'économie est un moyen de promotion humaine et non le lieu de l'esclavage et de l'asservissement collectif. Se soumettre au profit, c'est se soumettre à l'argent et accepter que quelques-uns aient plus au détriment de la majorité des autres.

Les enjeux de la vie en société

Ce conflit doit être l'occasion de prendre conscience des vrais enjeux de la vie et de la société d'aujourd'hui. Nous intervenons en nous inspirant de la conception de la justice que nous donne l'Évangile et la foi chrétienne.

Si la terre est faite pour fournir à chacun les moyens de sa subsistance et les instruments de son progrès, tout homme a donc le droit d'y trouver ce qui lui est nécessaire. Le récent Concile l'a appelé: "Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice inséparable de la charité." Tous les autres droits, quels qu'ils soient, y compris ceux de propriété et de libre commerce, y sont subordonnés: ils n'en doivent donc pas entraver, mais bien au contraire faciliter la réalisation, et c'est un devoir social grave et urgent de les ramener à leur finalité première. (Tiré de l'encyclique de Paul VI sur le développement des peuples, PP, 22.)

"Si quelqu'un, jouissant des richesses du monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui?" (1 Jn 3, 17). *La terre est donnée à tout le monde et pas seulement aux riches.* Ça veut dire que pour personne la propriété privée ne constitue un droit inconditionnel et absolu. Encore moins quand il s'agit d'usines qui épuisent les ressources naturelles et humaines de la région. Nous vivons dans un système économique maintes fois dénoncé et condamné: un système qui considère le profit comme seul moteur du progrès économique, la concurrence comme loi suprême de l'économie, la propriété des biens de production comme un droit absolu, sans limites ni responsabilités sociales correspondantes. Ce système est générateur de l'impérialisme international de l'argent. Devant ce système il est urgent de rappeler que l'économie est au service de l'homme, il faut se demander où se situe le véritable progrès.

La qualité de la vie et la vérité des rapports humains, le degré de participation et de responsabilité sont tout aussi significatifs et importants pour le devenir de notre société que la quantité et la variété des biens produits et consommés. Devant la logique du profit, il faut renverser la vapeur et se lever debout pour appuyer une lutte légitime pour des conditions de vie qui impliquent la dignité de la personne dans son travail, sa vie de couple, sa vie familiale, ses loisirs et sa vie sociale.

Le sens de notre appui

Nous apportons notre appui pour soutenir les efforts des travailleurs en grève. C'est de leur côté qu'il faut se ranger: il y va de la qualité de la vie, de la dignité humaine, de ce que nous souhaitons comme promotion collective et comme progrès humain. À notre avis, c'est

toute une région qui est appelée à se lever et à se faire solidaire de cette lutte. L'enjeu est de civiliser les compagnies et le travail.

Il faut admirer la tenacité des travailleurs en grève d'Abitibi-Price et les appuyer régionalement dans leur résistance à ce que cette multinationale veut leur imposer. La solidarité régionale doit se manifester, car la lutte des gars de l'Abitibi-Price, c'est la lutte de tout le monde.

"L'impact du nouvel ordre industriel et technologique, s'il n'est pas combattu et dépassé par l'action sociale et politique, favorise la concentration des richesses, de la puissance, du pouvoir de décision, entre les mains d'une élite dirigeante, privée ou publique. L'injustice économique et le manque de participation frustrent l'homme de l'exercice de ses droits fondamentaux humains et sociaux. (Synode des évêques, 1971. *La justice dans le monde*).

Est-ce que le Saguenay Lac St-Jean va continuellement plier devant les compagnies et le profit? Subir la crise, subir la dépendance et les conditions de travail: est-ce ça la dynamique régionale que nous souhaitons?

Nous proposons à tous ceux qui sont d'accord avec nous de le faire savoir, de manifester leur appui par des lettres, des gestes concrets de solidarité. La compagnie doit se rendre compte que la population n'est pas rangée inconditionnellement derrière elle. Il faut briser l'isolement dans lequel on tente d'enfermer les travailleurs d'Abitibi-Price.

Les signataires de cette lettre sont membres de la table des permanents de l'Action Catholique du diocèse de Chicoutimi:

*Gérald Linteau — A. Cath. — R.A.M.,
Claire Lavoie — J.E.C.,
Thérèse Gagnon — J.E.C.,
Gilles Dubois — M.E.C.Q.,
Jean-Guy Tremblay — J.O.C.,
Donald Gaudreault — J.E.C. — M.E.C.Q.,
Laurent Harvey — M.T.C.*

Chicoutimi, le 18 novembre 1980

Table de l'année

A.C.E.F.	Les saisies de salaire en trop	274
A.Q.D.R.	Grand-maman revendique un revenu décent	289
"	Nos revendications	290
Ass. du personnel domestique	À quoi ont mené trois ans de lutte?	129
Barabé, Hermile	L'expérience d'un camp familial	115
Beauregard, André	Foi et processus révolutionnaire au Nicaragua	215
Bélanger, Paul	L'éducation populaire, une contre-école	501
Bélanger, Suzanne	C'est pas des gens défavorisés, c'est des gens exploités	473
Bellefeuille, J.	La politique québécoise de sécurité du revenu	329
Bilodeau, Pierre	Au-delà du hockey	94
Boulais, Marcel	Le disco, ou l'individu traqué	185
Bousquet, Jean-Marc	Lettre à un étudiant	148
Brillon, Jean-Guy	L'apprentissage de l'autonomie	525
Charland, P.-É	Tel travail, tels loisirs	70
"	Les adolescents de la classe ouvrière	134
"	Les chrétiens et les luttes de libération	198
"	Vers une unité populaire	262
"	Les politiques dites sociales	326
"	Belmoral: la sécurité des travailleurs miniers	378
"	L'arrière-pays se prend en mains	390
"	Les chemins de l'éducation populaire	454
"	Les handicapés: de l'isolement à la solidarité	518
"	La grève des commis fédéraux	569

Centre Champagnat	Un centre de service pour handicapés	559
C.F.P.	Histoire des organisations populaires	303
Chômeurs	Pour risposter: s'organiser et se mobiliser	337
Cloutier, Serge	La campagne de Cadbury: un mouvement éducatif	490
Cormier, Diane	Regroupement des travailleurs forestiers	397
Côté, Robert	Se trouver un emploi	556
C.P.M.O.	Le Christ de l'histoire et de la foi	123
"	Le Christ de l'histoire et de la foi (suite)	190
"	Le Christ de l'histoire et de la foi (fin)	249
"	Le Christ et l'Église	307
"	Le 10 ^e anniversaire du C.P.M.O.	314
C.S.N.	Un sommet populaire fructueux à Montréal	265
"	Le transport en commun à Montréal	292
Désarmée, J.	Réactions des jeunes dans les forces armées	621
Desjardins, A.	Les milieux protégés et l'intégration au travail	564
Desaulniers, J.-P.	Le syndicalisme dans les informations télévisées	318
Deslongchamps, N.	Les personnes handicapées en milieu rural	530
Dionne, Georges	Comment s'écrit l'histoire des mineurs	493
Doray, Pierre	Le régime des rentes: pourquoi et pour qui?	349
Doré, Jean	La montée de la répression au Canada et au Québec	610
Dorval, Jean	Poètes et militants	497
"	Les travailleurs de la nuit	499
"	Les travailleurs nouveaux	500
Dubé, Marcelle	Du monde ordinaire au conseil d'administration	423
Dubois, Nicole	La syndicalisation des travailleurs du bois	402
Duval, Yolande	Refuser de subir	467
Évêques-Nicaragua	L'engagement chrétien pour un Nicaragua nouveau	201
Expérience	Les travailleurs accidentés s'organisent	297
"	Le regroupement des garderies	283

Femmes actives	Un comptoir alimentaire à Dégelis	442
Fernet, Robert	La santé des futurs travailleurs	164
Fontaine, Denis	La répression religieuse au Salvador	235
F.R.A.P.R.U.	Des quartiers où nous pouvons rester	269
Gendron, Aline	Changements à la loi des allocations familiales	343
Gendron, Maurice	Le J.A.L.: présentation et contexte historique	414
Geneau, J.	L'Espoir du déficient	527
Gilbert, Zoël	Bûcherons dans le Maine	393
Guimond, Normand	La formation en classe ouvrière	483
Handicapés	Un peu d'histoire	519
I.C.E.A.	Pour un front commun des communications	297
Immigrants	Union des travailleurs immigrants	286
Interview	Quand on tombe à la retraite	79
"	Mamans et enfants nous parlent de leurs loisirs	85
"	Le Patro, mon deuxième chez-nous	92
"	L'Église dans la libération du Zimbabwe	227
J.A.L.	La plainte d'un peuple est devenue notre chant d'espérance	447
J.O.C.	Manifeste de la Jeunesse Ouvrière	153
Laberge, Raymond	À l'école de la classe ouvrière	573
Labrie, Suzanne	De l'aide sociale à la culture maraîchère	439
Lac St-Jean	Message des assistés sociaux	355
Lachapelle, René	Comment briser un syndicat	256
Lafleur, Guy	Sécurité nationale au sécurité du grand capital?	599
Laguë, Jean-Guy	Sortir de son cercle vicieux	455
Lalanne, Jeanne	Chômer n'est pas un loisir	335
La Maîtresse d'école	Une autocritique des enseignants	168
Langlois, Michel	Le droit au travail pour les personnes handicapées	551
Lebel, Marcel	Des jeunes du quartier Maisonneuve	82
"	L'expérience de la JOC avec les 14-17 ans	101

Leboeuf, Lucie	Le foyer de groupe	175
"	Défier les préjugés chez les assistés-sociaux	359
"	Le capitalisme s'ajuste	372
"	Se financer en puisant chez les pauvres	505
Leboeuf, L. et F.	Le projet de la charité biblique	385
Leboeuf, F.	Les dépenses militaires du Canada	585
"	Coupures dans les programmes sociaux	588
Lebrun, Bertrand	Engagés dans la survie de leur région	435
Le Raccord	Quand des handicapés s'organisent	538
Levac, Raymond	L'Église populaire en Amérique latine	509
Ligue des droits	L'indépendance du Zimbabwe	223
Marquis, Émilien	La carrière de bûcheron	432
Michaud, Paul	Une entreprise de pommes de terre de semence	420
Mission ouvrière	Débat sur l'école privée	173
Monde diplomatique	Les nouveaux sociologues et la mise au pas	375
Morin, André	Un projet d'érablière	418
Nolin, Michel	Des loisirs pour les travailleurs	73
"	Les travailleurs en loisir veulent se syndiquer	118
Nicol, Richard	Les loisirs au service de qui?	87
Pelletier, Michel	Le programme de supplément au revenu de travail	363
Piquette, Denise	Les vacances, un miracle ou un droit?	111
Piquette, Suzanne	Chez McDonald: le travail des jeunes	161
Reportage	Injustices chez Mackay Specialities	548
Samson, Michel	La cartonnerie de Cabano	409
"	La région du Transcontinental s'organise	429
Shea, Eileen	Utilisation des ex-patients psychiatriques	543
Témoignage	Amitié-Soleil	108
"	Des jeunes de Valleyfield	137
"	Ce que pensent les jeunes de Black Lake	141
"	La jeunesse militante de Mercier	145
		643

Témoignage	Les enfants, une main-d'œuvre docile	156
"	Des parents témoignent	179
Théberge, Carmel	Comment nous avons dû lutter comme parents	522
Thérèse et Martine	Des femmes apprennent à ne plus prendre pour acquis	461
Vaillancourt, Yves	Histoire de l'assurance-chômage	340
Vézina, Clément	Les difficultés des petites municipalités	426
Vie Ouvrière	À qui profitent les politiques familiales?	347
"	Oui à un projet de société	2
"	La question nationale et les travailleurs	11
"	Le Parti Québécois dans le contexte nord-américain	31
"	L'indépendance, un objectif pour les travailleurs	48
"	Face au référendum: quoi faire?	65
. . . .	El Salvador, ou le calvaire d'un peuple	231
. . . .	Le prix de l'espérance	237
. . . .	Message du Front démocratique contre la répression	243
. . . .	S'informer pour agir	247

Liste des dossiers

141 — Question nationale et réalité ouvrière	1
142 — Tel travail tels loisirs	69
143 — Les adolescents de la classe ouvrière	133
144 — Lutter avec les opprimés	197
145 — Vers une unité populaire	261
146 — Les politiques dites sociales	325
147 — L'arrière-pays se prend en mains	389
148 — L'éducation populaire autonome: une contre-école	453
149 — Les handicapés: de l'isolement à la solidarité	517
150 — Militarisation et répression	581



SIÈGE SOCIAL: 625 Deslauriers, St-Laurent 336-7070

MONTRÉAL: 5940 Papineau 273-8861
6270 ouest St-Jacques West 489-8221
9061 boul. Pie IX Blvd. 325-0562

POINTE-CLAIRE: Centre d'Achats Fairview 694-3310
Fairview Shopping Centre 336-7840

ST-LAURENT: 3703 Côte-Vertu 336-7840

LAVAL: 1090 boul. Labelle Blvd. (Chomedey) 688-3751
1179 des Laurentides, Vimont 677-9136

LONGUEUIL: 405 ouest Curé-Poirier West 645-9261

P.A.T.: 11675 est Notre-Dame East 645-9261

GREENFIELD PARK: 900 boul. Taschereau 656-7180

VITRERIE
GUY LEBEAU LTÉE: 8120 Alfred, Ville d'Anjou 354-7550

G. Lebeau Ltée



F.X. DROLET INC.

*Ascenseurs
matériaux d'aqueduc et d'égout
mécanique industrielle*

Québec: 245 rue Du Pont (C.P. 178, Limoilou)
Montréal-Nord: 10094 rue Massé

Tél.: 522-5262
Tél.: 326-9530

LAMARRE, CATY & BERNARDIN LTÉE

Courtiers d'Assurances

Suite 400, 3, Place Ville-Marie
Montréal, Québec H3B 2E5
(514) 861-2661

BUREAU DU DEPOT LEGAL EX.
DEPT PERIODIQUES, 1700 ST-DENIS
BIBLIO. NAT. QUEBEC
MONTREAL, P.Q. H2X 3K6

S O M M A I R E

L'industrie militaire et les travailleurs
Les dépenses militaires au Canada
Coupures dans les programmes sociaux
Quand on choisit le chômage et le sous-emploi
Le militarisme canadien et la répression internationale
Sécurité nationale ou sécurité du grand capital?
Un projet autonome de société est-il possible au Canada?
La montée de la répression au Canada et au Québec
Réactions des jeunes dans les forces armées
Un mythe de moins: la création d'emplois
Vente illégale d'armes canadiennes à l'Afrique du Sud
Désarmement et reconversion en Grande-Bretagne
Ils transformeront leurs épées en charrues
La lutte des travailleurs de l'Abitibi-Price

Distribué par: Diffusion Parallèle
1667 Amherst, Montréal, Que. H2L 3L4
Téléphone: 521-0335